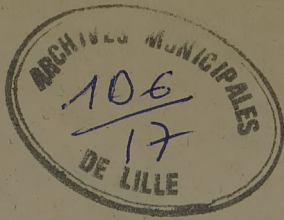
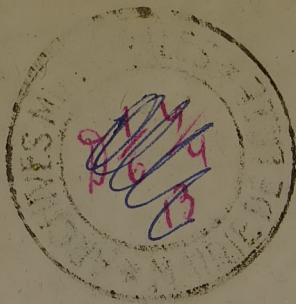


Procès Verbaux

106-144



3^e Commission

Finances

3^e Mandat Salengro 1935/1936

Mandat Saint Venant 1936/1940

Troisième Direction

Conseil d'Administration
Réunion du 16 JUIL 1935
M. PLANQUE

Commission des Finances



Réunion du 9 Juillet 1935

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie à la Mairie de Lille, le 9 Juillet 1935, sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,
Dehove, d°
Rousseau, d°
Bertrand, Conseiller Municipal
Brodé, d°
Claes, d°
Corbu, d°
Doyennette, d°
Treels, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, Directeur des Finances.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

M. le Président souhaite la bienvenue à M.M. les Conseillers Bertrand, Claes, Corbu, Doyennette et Treels qui, avec leurs collègues déjà anciens, participeront à l'étude des problèmes financiers.

M. le Président définit la tâche difficile et ingrate à assumer, soulignant que toutes les questions doivent être examinées avec esprit d'équité et avec le souci d'assurer une saine gestion financière ainsi qu'un équilibre budgétaire sincère.

Remerciant la Commission de l'aide précieuse et du dévouement sur lesquels il sait pouvoir compter, M. l'Adjoint Willems passe à l'ordre du jour.

I4.- Vente de vieilles ferrailles - Admission en recette.

Rapport adopté.- Admission en recette d'une somme de 35 francs.

15.- Aménagement de lotissement défectueux rue Adolphe. Prêt sollicité par l'Association Syndicale à la Caisse Départementale d'aménagement des lotissements défectueux - Garantie communale - Avis.

Avis favorable.

16 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - Compte d'Administration de l'exercice 1934 - Avis.

Avis favorable.

M. l'Adjoint Dehove dit constater avec plaisir le bon fonctionnement de l'Internat, de par les bénéfices réalisés lesquels depuis plusieurs années sont constants.

Il rend hommage à la gestion de Melle Caudmont, Agent spécial.

La Commission s'associe unanimement à cet éloge.

17 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - Budget supplémentaire pour 1935 - Avis.

Avis favorable.

18 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - a) Suppression des abonnements couvert, literie, étrennes; b) Modification des tarifs d'Internat.

Avis favorable.

19 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - Abonnement aux livres - Abaissement du tarif.

Avis favorable.

20 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - Examen dentaire - Avis.

M. l'Adjoint Dehove déclare a) que l'examen dentaire envisagé devrait avoir lieu non pas une fois l'an, mais chaque trimestre, b) n'être pas partisan de nommer un Chirurgien-Dentiste, l'Institut de Stomatologie pouvant et devant apporter un concours beaucoup plus précieux au Lycée.

La Commission fait sien l'avis de M. l'Adjoint Dehove et, en conséquence, émet un avis défavorable à la proposition du Bureau d'Administration du Lycée visant l'ouverture d'un crédit.

21 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - Réfection de l'installation du téléphone.

Rapport adopté.

22 - Chemins Vicinaux - Budget de l'exercice 1936 - Avis.

Avis favorable.

23 - Caisse de Crédit Municipal et Fondation Masurel - Comptes et Budgets - Avis.

Avis favorable.

24.- Hospices de Lille.- Comptes a) d'Administration, b) de gestion du Receveur.- Exercice 1934.- Avis.

Avis favorable .

25.- Hospices de Lille.- Budget supplémentaire pour 1935.- Avis.

Avis favorable.

26.- Hospices de Lille.- Construction de la Cité Hospitalière.- Aliénation de fente.- Avis.

Avis favorable est donné après que M.le Président eut donné les résolutions de la Commission du Budget en sa séance du 24 Juin quant à l'incidence de l'opération sur le Budget Ordinaire des Hospices et aux mesures envisagées par la Commission du Budget.

27.- Hospices de Lille.- Vente de terrain à l'Asile Public Autonome d'aliénés d'Armentières (terrain sis sur les territoires de Frelinghien, Verlinghem, Houplines et Armentières).- Avis.-

Avis favorable.

28.- Hospices de Lille.- Aliénation de terrains sis en Belgique.-Avis.

Avis défavorable.- La valeur du terrain dont l'aliénation est demandée devant être supérieure au prix proposé de deux francs belges le m.q.

Ce prix ayant été fixé antérieurement à la dévalorisation du belga.

29.- Port en Haute-Deûle.- Perception de taxes municipales.

Information documentaire recueillie.

30.- Allocations familiales.- Non adhésion de la Ville à la Caisse Départementale de Compensation.- Eléments d'information nouveaux -Avis.

Information recueillie.

M. l'Adjoint Dehove plaide en faveur de l'affiliation se basant sur la solidarité des Communes.

M.le Président dit qu'il n'est pas possible en cette période d'incertitudes sur le plan économique et financier de lier la Ville à cet Organisme, précisant que la répercussion financière qui en résulterait pour le Budget se chiffrerait à près de 100.000 francs.

La Commission se range à l'opinion émise par M. l'Adjoint Willems.

31.- Indemnités communales servies aux fonctionnaires de l'Etat.-Projet d'abattements.- Information.-

Information documentaire recueillie.

32.- Demande de garantie communale.-Emprunt de 2 millions à contracter par l'Université de Lille auprès de la Caisse Générale de Garantie.- Délai de remboursement : 25 ans.- Avis.

Avis favorable .

M. l'Adjoint Willems fait connaître la position prise à cet égard par la Commission du Budget. Il estime qu'il appartient en effet au Département de consentir à l'Université la garantie d'emprunt recherchée.

M. l'Adjoint Rousseau dit, qu'en fait, la garantie sollicitée est morale et que l'Administration Municipale témoignerait sa sympathie au Rectorat, si elle donnait satisfaction à la demande.

M. Brodel appuie la thèse de M. Rousseau, ajoutant que l'activité de l'Université de Lille est proverbiale - qu'elle est bienfaisante.

M.le Président soumet la question au vote.

Par sept voix contre deux, la Commission décide de proposer à l'Administration Municipale d'accorder la garantie demandée.

33.- Machine comptable " Burroughs".- Redevance d'entretien.

Rapport adopté.

34.- Allocation annuelle et renouvelable.- Services Municipaux.

<u>A. LORIDANT.-</u>	d°	d°	d°
<u>J. DUPRIEZ.-</u>			
<u>36.- H. TRINEL.-</u>	d°	d°	d°

Rapports adoptés.-

37.- Service de la Propreté Publique.- Secours exceptionnel.Louis COLSNE.-

Rapport adopté.

38.- Liquidations de pensions :

La 3ème Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

a) Services Municipaux: Vve Eug.SOREZ.- Pension de reversion de frs 3.854,96, à partir du 1er Juin 1935.

Marie Arthur BEDENE - Pension d'ancienneté de frs: 23.500,00 à partir du 1er Juillet 1935. Gratification de départ de 14.750 frs.

Emile BONENFANT - Pension d'ancienneté de frs 3.381,00 à partir du 1er Octobre 1935. Gratification de départ de 3.330 frs.

Mme DEMESMAY - Pension d'ancienneté de frs 3.345,77 à partir du 1er Octobre 1935. Gratification de départ de 3.330 frs

Melle CHATTELEYN.- Pension d'ancienneté de frs 2.730,00 à partir du 1er Octobre 1935. Gratification de départ de 3.180 frs

Emile DUBUISSON.- Pension d'ancienneté de frs 14.375,71 à partir du 1er Octobre 1935. Gratification de 15.130 frs.

Emile GAVELLE - Pension d'ancienneté de frs 17.250,00 à partir du 1er Octobre 1935. Gratification de départ de 17.250 frs.

Paul HALLEZ - Pension d'ancienneté de frs 11.202,76 à partir du 1er Octobre 1935. Gratification de départ de 11.781 frs.

Goerges DEHAUDT - Pension d'ancienneté de frs
9.044,26 à partir du 1er
Octobre 1935. Gratification
de 8.125 frs.

Eugène HEMERY - Pension d'ancienneté de frs
14.599,44 à partir du 1er
Octobre 1935. Gratification
de départ de 15.880 frs.

Mme OUDART - Pension d'ancienneté de frs
3.873,33, à partir du 1er
Octobre 1935. Gratification
de départ de 3.480 frs.

b) O c t r o i :

Vve J. DERLYN - Pension de reversion de frs
2.750,45; à partir du 21 mai
1935

Vve J. PORNOT - Pension de reversion de frs
3.973,96 à partir du 3 Juin
1935.

c) P o l i c e :

Henri DANCOISNE - Pension d'ancienneté de Frs
8.206,25 à partir du 1er
Octobre 1935. Gratification
de départ de 6.500 frs.

39.- Ville de Lille - Compte d'Administration de l'exercice 1934 -
Avis

Avis favorable.

40 - Ville de Lille.- Compte de gestion du Receveur Municipal - Exer-
cice 1934 - Avis

Avis favorable.

41 - Ville de Lille - Budget supplémentaire pour 1935 - Avis

La 3ème Commission ayant pris connaissance des procès-verbaux des réunions de la Sous-Commission du Budget en date des 19 et 24 Juin et 6 Juillet 1935, en approuve les termes - puis, examinant les demandes de crédits en instance, décide ne retenir que celle afférente à une bourse remboursable en faveur du jeune COASNE, élève à l'Ecole Régionale d'Architecture, dont la famille se trouve actuellement dans une situation pénible due à la crise commerciale.

Le projet de Budget se trouve arrêté aux chiffres ci-après

	SOUS-COMMISSION du BUDGET	COMMISSION des FINANCES

	: Séance du 6 Juillet:	
RECETTES	75.387.176.50	75.387.176.50
DEPENSES	75.363.333.34	75.365.833.34

Excédent de recettes	23.843.16	21.343.16

42.- Bureau de Bienfaisance.- Comptes a) d'Administration, b) de gestion du Receveur. Exercice 1934. Avis.

Avis favorable.

43.- Cotes irrécouvrables.- Taxe sur les chiens. Admission en non valeur

Rapport adopté. Admission en non valeur d'une somme de 1.735 frs.

44.- Demande de bourse remboursable formulée par M. COASNE en faveur de son fils, élève de l'Ecole Régionale d'Architecture.

Avis favorable est donné.

Avant de clôturer la séance, M. le Président enregistre le voeu ci-après présenté par M. l'adjoint DEHOVE:

" Qu'à la somme à récupérer de tiers pour dégâts occasionnés "au patrimoine de la Ville, soit ajoutée celle représentative du temps "passé par les agents communaux pour a) constat des dégâts, b) mesu- "res prises pour la réfection ou le remplacement de l'objet détérioré "c) constitution de dossiers, etc...."

La séance est levée à 23 heures 10

Le 10 Juillet 1935

Vu
l'Adjoint délégué aux Finances
G WILLEMS.

Le Secrétaire
BOMART

12.7.35

48.- Bureau de Bienfaisance.- Legs Gérard

Rapport adopté.
(Importance du legs : 100.000 francs)

49.- Bureau de Bienfaisance.- Budget supplémentaire de 1935.- Avis

Avis favorable.- Réserve faite que la subvention municipale complémentaire de 32.800 francs inscrite en recette, pour assurer le fonctionnement du dispensaire de la rue Bourjemois, ne devra pas être mandatée, considérant le boni d'un montant élevé que réalisera l'Établissement par suite de la baisse, depuis Janvier 1935, du prix du pain.

Après avoir souligné que la fourniture du pain porte sur un million de kilogrammes, M. WILLEMS signale qu'en sa proposition de ne pas servir la subvention complémentaire, il a tenu pareillement compte de la répercussion financière consécutive à l'application des dispositions législatives des décrets-lois du 16 Juillet 1935.

50.- Insuffisance de crédits.- Exercice 1935

Art. II D.O. <u>Indemnités aux employés en activité et retraités chargés de famille</u>	20.000.00
---	-----------

Motif : Relèvement des taux (Délibération du 20 Juillet 1935).

Art. I5 D.O. <u>Police</u>	15.000.00
--------------------------------------	-----------

Motif: Augmentation des traitements du personnel de la Sûreté.
Recrutement d'agents et de personnel auxiliaire.

Art. 48 D.O. <u>Entretien de l'Hôtel de Ville. Salaires des femmes de service</u>	8.000.00
---	----------

Motif : Renforcement du service de nettoyage particulièrement à l'occasion des réceptions organisées par la Ville.

Art. I28 D.O. <u>Aveugles et Sourds Muets. Fonds de solidarité</u>	1.500.00
--	----------

Motif : Augmentation du nombre de boursiers.

Art. I36 D.O. <u>Secours aux indigents de passage</u> . . .	1.000.00
---	----------

Motif : Attribution d'un plus grand nombre de secours.

à reporter :	45.500.00
--------------	-----------

	Report	45.500,00
Art. 185 D.O.	<u>Accroissement et entretien des collections des musées. Frais divers.....</u>	10.000,00
	Motif : Dépenses nécessitées par la restaura- tion de tableaux et l'aménagement de nouvelles salles.	
Art. 200. D.O.	<u>Fêtes et Cérémonies publiques</u>	30.000,00
	Motif : Par suite 1° de l'accroissement du nombre des fêtes et cérémonies, 2° de l'ampleur de celles-ci.	
Art. 201.D.O.	<u>Fêtes. Frais de réceptions</u>	5.000,00
	Motif.- Par suite d'un plus grand nombre de réceptions (Congrès des Maires, etc..)	
Art. 208 D.O	<u>Subsides à diverses associations pour partici- pation à des congrès</u>	3.000,00
	Motif : Complément de crédit aux fins de permettre l'attribution de subsides sollici- tés.	
Art.210 D.O.	<u>Dépenses imprévues</u>	50.000,00
	Motif : Augmentation résultant de l'appli- cation de l'Instruction Ministérielle du 16 Décembre 1934. Le montant des ordonnances de dégrè- vement sur taxes de remplacement, autrefois déduit des rôles et rem- boursé par le percepteur aux contri- buables, est actuellement réglé par M. le Receveur Municipal par mandat ordonné sur ce crédit.	
	Total	143.500,00 =====

Avis favorable est donné pour l'ouverture de ces crédits.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 20 h 45.

Hôtel de Ville le 30 Octobre 1935

VU :
L'Adjoint délégué
(signé) G. WILLEMS
4/II/35

Le Secrétaire,
(signé) BOMART

Séance du 20 Décembre 1935

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 20 Décembre 1935 sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,
Dehove, d°
Bertrand, Conseiller Municipal
Claes d°
Doyennette d°
Treels d°

Excusés : M.M. Rousseau, Adjoint au Maire,
Brodé, Conseiller Municipal,
Corbu d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, Directeur des Finances

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

51.- Cotes irrécouvrables.- Taxe sur les chiens - Admission en non valeur

Rapport adopté. Admission en non valeur d'une somme de I.270 francs.

52 - Domages de guerre - Sommes touchées sur titres de créance.- Admission en recette

Rapport adopté, nos créances relatives 1° aux Baraquements-Meubles et outillages (18.805 frs 15); 2° à des matériaux, pavés-bordures (476.362 frs 22).

53 - Concessions de terrains dans les Cimetières.- Relèvement de tarif

Rapport adopté.

Le prix de la concession de 15 ans est porté de 90 frs à 270 frs soit le demi de la concession trentenaire.

L'aménagement du taux résulte du droit de renouvellement accordé par la loi du 24 Février 1928 dont tirent profit des familles aisées.

54 - Véhicules automobiles et remorques (poids lourds) Taxe au poids et à l'encombrement - Création

Rapport adopté

Taxe perçue par l'Administration des Indirectes. Le taux de la taxe est de 17 % du montant de l'impôt d'Etat.

Le produit annuel se fixe à 150.000 francs environ.

55 - Machine à calculer du 2ème Bureau du Service des Finances.-Redevance d'entretien - Avis.-

Rapport adopté.

La dépense annuelle est de 550 francs. Elle sera prélevée sur le crédit " Finances et Contrôle".

56 - Insuffisances de crédits - Exercice 1935 - Crédits supplémentaires

Art. 103 Subvention à la Caisse des Ecoles	300.000 frs
- 123 Fonds Municipal de chômage. Secours en argent	300.000 frs
- 190 Théâtres	115.000 frs

Rapport adopté.

La Commission émet le vœu que soient respectés à l'avenir par la Caisse des Ecoles les crédits alloués par le Budget Primitif; ceux-ci ayant un caractère nettement limitatif. La Commission Administrative de la Caisse, dit M. Willems, devrait se rendre compte des difficultés budgétaires actuelles.

La Commission fait sienne la proposition de la Commission du Budget, touchant l'unification des masses des deux théâtres afin de réduire le déficit.

57 - Exploitation des Carrières de Maupertus .- Communication.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Receveur Municipal du 12 Décembre 1935 faisant connaître que la firme concessionnaire "Etablissements Christiani et Nielsen" est actuellement redevable savoir : d'une somme de 182.076 frs 25 pour l'exploitation des Carrières de Maupertus; 28.857 frs 29 pour l'exploitation des Carrières de Fermanville; 4.307 frs 45 au titre " Remboursement de primes d'assurances payées par la Ville".

M. le Receveur signale que jusqu'ici nos créances furent couvertes par prélèvement direct sur les mandats délivrés au profit de la firme pour fournitures de matériaux.

Il attire l'attention de l'Administration Municipale sur la carence de paiement de la firme dévitrice et demande que cette question soit examinée d'urgence.

M. l'adjoint Willems déclare que 1° la Convention intervenue avec les Etablissements Christiani et Nielsen expire fin 1936; 2° des mesures conservatoires paraissent devoir être prises sans délai.

La Commission décide de renvoyer la question à l'Administration Municipale.

58 - Aliénations de terrains. Maisons des Etudiants et Etudiantes. Règlement du prix. Demande de délai par l'Office Départemental des Habitations à bon marché.

Rapport adopté.

Notre créance est de I.270.144 frs 50; elle était exigible en totalité le 12 Novembre 1935. En raison des difficultés qu'éprouve l'Office débiteur, il est décidé de fixer au 12 Novembre 1936 l'exigibilité de notre créance.

59 - Liquidations de pensions :

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après:

- a) Services Municipaux : Veuve Joseph Devigne. Pension de reversion de frs: 3.650,82 à partir du 6 Décembre 1935.
Aimable Dewattine Pension d'ancienneté de frs: 8.000,00 à partir du 1er Février 1936.
Clotaire Férandelle Pension d'ancienneté de Frs: 12.157,40 à partir du 1er Mars 1936.
- b) Octroi Louis Duwer Pension d'ancienneté de Frs 8.225,00 à partir du 1er Mai 1936.
- c) Police: Léon Dequand Pension d'ancienneté de frs: 8.368,75 à partir du 1er Mars 1935.
François De Genst Pension d'ancienneté de frs; 6.716,66 à partir du 1er Mai 1936.

60 - Allocations annuelles et renouvelables;

- Services Municipaux: Jules Lutun Allocation de I.178 frs 04 à partir du 1er Janvier 1936
Charles CARLIER Allocation de frs 2.483, 32 à partir du 1er Janvier 1936.

Rapports adoptés

61 - Personnel auxiliaire - Licenciement des agents atteints par la limite d'âge - Secours exceptionnel.

Arthur Marquillie.- Secours de 550 francs - Rapport adopté.

62 - Chômeurs de la 1ère Equipe affectés aux travaux de dérasement de la fortification. Licenciement des agents atteints par la limite d'âge Secours exceptionnel.

Jean Baptiste Rochart - Secours de frs: 415,00

Rapport adopté.

63 - Hospicés de Lille - Budget Primitif de 1936 - Avis

Avis favorable.

64 - Bureau de Bienfaisance - Budget Primitif de 1936 - Avis

Avis favorable.

65 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - Budget Primitif de 1936 - Avis

Avis favorable sous réserve que la somme de 16.000 francs figurant en recette et en dépense au titre "Enseignement religieux" soit déduite, cette inscription étant jugée irrégulière. Les cours de cette nature relevant directement de l'Externat de l'Etat.

66 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - Rétributions diverses - Exercice 1935 - Admission en non valeur.

Rapport adopté

Admission en non valeur d'une somme de 2.225 frs 94.

67 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Achat de livres. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

Le crédit demandé devra être prélevé sur les ressources de l'Internat (Ressources de l'exercice 1935).

68 - Ville de Lille - Budget Primitif pour l'exercice 1936.-

La Commission examine le projet de Budget arrêté par la Commission du Budget.

Le document se présente comme suit:

Recettes ordinaires : Frs	79.068.571,62	
Dépenses Ordinaires : Frs	<u>79.068.203,60</u>	
Excédent de recettes Frs	3 368,02	368,02
	=====	
Recettes extraordinaires Frs	22.042.196,42	
Dépenses extraordinaires : Frs	<u>22.035.805,17</u>	
Excédent de recettes; Frs	6.391,25	6.391,25
	=====	
Total de l'exédent de recettes Frs		<u>6.759,27</u>
		=====

Ce Budget comprend, en recette et en dépense, le montant des économies dégagées par l'application du décret-loi du 16 Juillet 1935 instituant le prélèvement sur les dépenses publiques (3.348.704frs); en dépense, sous un crédit d'ordre; en recette, sous rubrique "Compte d'emploi des économies résultant des décrets-lois. Equilibre du Budget".

Par rapport au Budget de 1935 le Budget de 1936 est en augmentation de 11.000.000 francs dont 4.200.000 francs au Budget ordinaire; 6.800.000 francs au Budget Extraordinaire .

M. l'Adjoint Willems justifie cet écart; instruit la Commission de la répercussion des décrets-lois; donne la valeur du centime: 77.451 frs 30 contre 81.653 frs 37 en 1935. Diminution: 4.202 frs 07 due à la réforme des Patentes et à la fermeture de maisons de commerce et d'établissements industriels.

Le nombre de centimes est identique à celui de 1935; 444 centimes sur toutes contributions; 5 centimes ordinaires sur contributions foncières et mobilière; attribution de 8 centimes par franc sur la contribution des Patentes.

La recette à provenir de des impositions (34.915.335 frs) et les ressources assurées par l'Etat en compensation de la diminution de la valeur du centime communal par suite de la réforme des Patentes (1.439.000 frs) chiffrant la recette présumée totale à 36.355.235 frs contre 36.822.600 frs en 1935 soit une moins-value de frs : 467.365.00.

La Commission enregistre ces indications; examine les propositions budgétaires; maintient les chiffres généraux du projet de Budget.

Enfin, après interventions de M.M. les Adjoints Willems et Dehove la Commission est d'avis que 1° des crédits supplémentaires ne soient point accordés lors du vote du Budget additionnel, les services étant informés a) que les crédits ouverts au Budget Primitif sont limitatifs b) qu'ils doivent ouvrir dans la limite de ces crédits; 2° des améliorations ne soient apportées, tant que les circonstances ne le permettront, à la situation du Personnel, soulignant a) que les économies résultant des prélèvements prévus par les décrets-lois ont été réduites de plus d'un million de francs par suite de la diminution des taux des prélèvements s'appliquant aux appointements du Personnel, mesures demandées par la Ville et qui n'auraient pas été accordées sans son intervention b) l'augmentation du tarif des allocations familiales.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 22 heures 20;

Vu
L'Adjoint délégué,
s) G. WILLEMS.

28.12.35

Hôtel de Ville, le 21 Décembre 1935
Le Secrétaire,
s) BOMART.



COMMISSION DES FINANCES
Séance du 30 Juillet 1936
Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 30 Juillet 1936 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Willems, adjoint au Maire, Président
Debove, adjoint au Maire,
Claes, conseiller municipal,
Doyennette, conseiller municipal.

absents: Rousseau, adjoint au Maire,
Bertrand, conseiller municipal,
Corbu, d°
Treels, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

- 69 - Lycée Fénelon - Internat Municipal - Compte Administratif de 1935 - Avis.
Avis favorable.
- 70 - Chemins vicinaux - Budget de l'exercice 1937 - Avis.
Avis favorable.
- 71 - Caisse de Crédit Municipal et Fondation Masurel - Comptes et Budgets. Avis.
Avis favorable.
- 72 - Hospices de Lille - Comptes a) Administratif b) de gestion du Receveur - Exercice 1935 - Avis.
Avis favorable.
- 73 - Hospices de Lille - Budget supplémentaire de 1936 - Avis.
Avis favorable.

- 74 - Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché- Comptes a) administratif b) de gestion du Receveur- Exercice 1935 - Avis

Avis favorable.

- 75 - Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché - Budget Supplémentaire de 1936 - Avis.

Avis favorable.

- 76 - Ville de Lille - Comptes a) administratif b) de gestion du Receveur. Exercice 1935 - Avis.

Avis favorable.

- 77 - Ville de Lille - Budget Supplémentaire de 1936 - Avis

La Commission prend connaissance du Procès-verbal de la réunion de la Commission du Budget en date du 28 Juillet 1936 et en approuve les termes.

Aucune modification n'est apportée au Projet de Budget arrêté par la Commission du Budget. Voici les chiffres généraux de ce document :

RECETTES	Frs 65.347.796.32
DIMPENSES	" 65.284.913.85
Excédent de RECETTES:	" 62.882.47
	=====

- 78 - Demande de secours de Mme MAHIEU, veuve de fonctionnaire municipal. Avis.

Les secours ne sont consentis qu'aux veuves des agents décédés en activité de service.

Mme MAHIEU a contracté mariage avec M. MAHIEU alors qu'il était en retraite.

La Commission constate que les dispositions de la délibération du Conseil Municipal du 20 Janvier 1921 auxquelles se réfère Mme MAHIEU ne sont pas applicables à l'intéressée et, dans ces conditions, ne peut réserver une suite favorable à la demande formulée.

- 79 - Liquidation de pension - Services Municipaux- Charles PORTEBOIS Avis.

Avis favorable - Pension proportionnelle de frs: 2.571.93 à partir du 1er Août 1936.

- 80 - Foire Commerciale - Requête de la Société du Parc de la Foire tendant I) à la régularisation de l'annuité par suite de l'abandon, par l'Administration de l'Enregistrement, de taxer les intérêts compris dans l'annuité fixée par la Convention de 1932; II) à obtenir un décalage de deux années de l'annuité prévue (la Foire se trouvant en difficultés de trésorerie); III) à se voir attribuer une subvention annuelle de 50.000 frs à titre de participation dans la dépense d'entretien du Grand Palais.

Après échange de vues sur les trois points que vise la requête, M.le Président propose d'agréer le principe d'une révision de l'annuité et demande le renvoi de cette question au Service des Finances pour informations complémentaires afin que soient déterminées les modalités de cette révision - étant entendu que celles-ci seront soumises aux Commission compétentes en leur prochaine réunion.

La Commission agréé l'avis de M.le Président.

En ce qui concerne les points II et III " Décalage de l'annuité " et " Subvention d'entretien du Grand Palais ", la Commission juge devoir attendre à connaître les résolutions que prendra la Commission du Budget à leur sujet.

- 81 - Fonds d'emprunt. Virements de crédits-

La Commission donne un avis favorable aux virements de crédits "Fonds d'emprunt" que propose M.le Président.

I) Virement de un million du poste "Chauffage et Electrification des écoles primaires et maternelles" sur le poste "Cité Hospitalière".

Une opération contraire sera faite lors de la réalisation de la troisième tranche.

II) Virement d'une somme de 749.617 frs 35 de divers postes laissant des disponibilités en faveur du poste "Bains Moulins-Lille".

La somme précitée devra être déduite du reliquat de la troisième tranche restant à réaliser.

(Est décidée l'imputation directe sur le crédit "Egouts collecteurs et secondaires" d'une somme de 474.855 frs 50 à servir à l'Université au titre de la subvention décidée par le Conseil Municipal en sa séance du 27 Février 1931 pour la construction de l'Institut Médico-Légal).

- 82 - Hospices de Lille -Arrentement rue Boucher de Perthes 35/37-Avis favorable.

La séance ouverte à 18 heures 30 a pris fin à 20 heures 30
Hôtel de Ville le 31 Juillet 1936

Vu
l'Adjoint délégué
G. WILLEMS
31.7.1936

Le Secrétaire
BOMART.

Conseil d'Administration
Réunion du 14 DEC 1936
M. PLANQUE

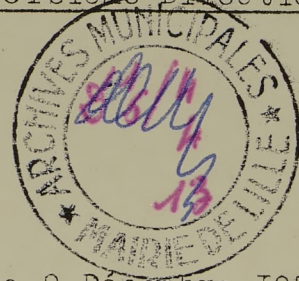
Troisième Direction



COMMISSION DES FINANCES

Séance du 9 Décembre 1936

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 9 Décembre 1936 sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au Maire.

Étaient présents: M.M. Willems, adjoint au Maire, Président
Dehove, adjoint au Maire,
Bertrand, conseiller municipal,
Claes, conseiller municipal.

excusés : Rousseau, adjoint au Maire,
Corbu, conseiller municipal,
Doyennete, d°
Treels, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

83 - Divers produits communaux - Admission en non valeur.

Rapport adopté. Admission en non valeur d'une somme de 26.646 frs 06.

84 - Bureau de Bienfaisance: Comptes: 1° Administratif 2° de Gestion. Exercice 1935. Avis.

Avis favorable.

85 - Bureau de Bienfaisance. Budget Supplémentaire. Exercice 1936. Avis

Avis favorable.

86 - Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché. Budget Primitif de 1937. Avis.

Avis favorable.

87 - Hospices de Lille. Abandon de mitoyenneté rue du Vert Bois, 15. Avis

Avis favorable.

- 88 - Hospices de Lille. Abandon de mitoyenneté rue du Vert Bois, 17. Avis favorable.
- 89 - Hospices de Lille. Arrentement Passage Fontaine Del Saulx. Avis favorable.
- 90- Bureau de Bienfaisance. Legs Lebrun. Avis favorable.
- 91 - Bureau de Bienfaisance. Legs D'Hondt. Avis favorable.
- 92 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Budget pour 1937. Avis favorable.
- 93 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Créances irrécouvrables. Admission en non valeur.
Rapport adopté. Admission en non valeur d'une somme de 2.045 frs
- 94 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Rétribution pour blanchissage Tarif. Avis favorable.
- 95 - Liquidation de pensions :

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après:

- a) Services Municipaux: Mme CLABAUX née CABY Aimée. Pension proportionnelle de Frs: 4.408,30 à partir du 1er Août 1936.
Veuve Maurice BRYS- Pension de reversion de frs: 1.264,35 à partir du 12 Août 1936.
Veuve Claude AMAND- Pension de reversion de frs: 4.665,08 à partir du 17 Septembre 1936
Veuve Georges VANTORRE - Pension de reversion de frs: 3.373.13 à partir du 26 Septembre 1936.
Alfred LEPOUTRE - Pension d'ancienneté de frs: 15.063.44 à partir du 1er Novembre 1936
Louis MAHIEU- Pension proportionnelle de frs: 12.000.00 à partir du 1er Janvier 1937
Louis DUCAMP- Pension d'ancienneté de frs: 26.666.66, à partir du 1er Janvier 1937
Pierre PAYEMENT - Pension d'ancienneté de frs: 8.233.33 à partir du 1er Août 1937

- b) Police: Clément BONNET - Pension d'ancienneté de frs: 7.933.33 à partir du 1er Novembre 1936.
Camille ORBIE. Pension d'ancienneté de frs: 10.522.29 à partir du 1er Mars 1937
Eugène WATTEZ - Pension d'ancienneté de frs: 7.258.33 à partir du 1er Mai 1937.
- c) Octroi: Maurice GUILBERT - Pension d'ancienneté de Frs: 8.386.38 à partir du 1er Mars 1937
- d) Ouvriers: Louis OLIVIER - Pension proportionnelle de Frs: 2.442.77 à partir du 25 Janvier 1935

96 - Allocations annuelles et renouvelables:

- a) Services Municipaux: Henri CHOAIN - Allocation de Frs: 2.180.80 à partir du 1er Janvier 1937.
Théodore LOOSVELT - Allocation de Frs: 2.215.28 à partir du 1er Janvier 1937
- b) Ouvriers: Auguste DELESTREZ - Allocation de Frs 2.299.16 à partir du 1er Janvier 1937
Henri RASSEL - Allocation de frs: 2.000.00 à partir du 1er Janvier 1937

Rapports adoptés.

97 - Insuffisances de crédits. Exercice 1936. Crédits supplémentaires.

Rapport adopté.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 heures 40.

Hôtel de Ville le 10 Décembre 1936

Vu:

l'Adjoint délégué,
signé: WILLEMS.

Le Secrétaire,
signé: BOMART



Séance du 23 Février 1937.

Procès-verbal

La Commission des Finances s'est réunie le 23 Février 1937 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Willems, adjoint au maire, président
 Bertrand adjoint au maire
 Claes, conseiller municipal
 Corbu, d°
 Doyennette, d°
 Treels, d°



excusés : Dehove, adjoint au maire
 Rousseau, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

98 - Hospices de Lille. Vente d'arbres. Avis.

Rapport adopté.

Il s'agit d'arbres croissant sur terrains appartenant à l'Etablissement et situés en Belgique --(Nombre : 277).

La mise à prix par adjudication publique projetée se fixe à 16.332 frs belges.

99 - Hospices de Lille.- Cession de terrain d'alignement.

Rapport adopté.

Terrain d'une surface approximative de 480 m2 sis sur Hellemmes et Mons en Baroeul.

Cession gratuite au Département sous la charge des baux et occupations en cours.

100 - Hospices de Lille. Construction de la Cité Hospitalière. Aliénation de rentes. Avis.

Rapport adopté.

Le produit des aliénations est destiné au financement des travaux de la Cité Hospitalière.

L'arrêté préfectoral du 30 Avril 1936 autorisant des opérations de l'espèce ne permettait l'aliénation de rentes que pour un montant inférieur à la part de l'Etablissement dans les travaux en cause.

La demande nouvelle a pour but d'obtenir l'autorisation de vendre des rentes pour réaliser une somme de 7.300.000 frs formant avec le produit à provenir des ventes autorisées par arrêté préfectoral du 30 Avril 1936, 15 millions de francs.

101 - Grèves de l'agglomération lilloise, Secours en argent et en nature aux familles nécessiteuses des grévistes en 1936. Crédit supplémentaire.

Le rapport tendant à l'ouverture d'un crédit additionnel de 180.683 frs 80 est adopté.

(Crédit existant : 700.000 frs)
 (Dépenses de 1936; 880.683,80)

M. l'Adjoint Willems instruit l'Assemblée des subventions touchées de l'Etat et du Département s'élevant respectivement à 443.152,08 et 86.168 frs = 529.320 frs 08.

Il informe d'autre part que les dépenses de secours pour 1937 se chiffrent à 75.000 frs somme qui sera remboursée au Bureau de Bienfaisance sur crédit inscrit au Budget Primitif de 1937.

I02 - Secours en nature aux chômeurs nécessiteux en 1936. Crédit supplémentaire.

Le rapport visant l'ouverture d'un crédit additionnel de 123.000 frs est adopté.

(La dépense totale est de 1.897.000 frs alors que le crédit existant est de 1.774.000 frs).

I03 - Bureau de Bienfaisance- Legs Leroy Veuve Tacquet. Avis favorable.

I04 - Revision de pension. Services Municipaux. Mme Clabaux née Caby Aimée.

Rapport adopté.

I05 - Liquidations de pensions

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après:

a) Services Municipaux: Veuve Georges Parzy.- Pension de reversion de frs: 5.866,66 à partir du 9 Décembre 1936.

Veuve Benoit Gallet - Pension de reversion de frs : 1.699,68 à partir du 14 Novembre 1936.

Angelo Bocquet - Pension proportionnelle de frs : 2.812,49 à partir du 1er Avril 1937.

b) Octroi :

Henri Lavieville - Pension d'ancienneté de frs: 9.000 frs à partir du 1er Juillet 1937.

Henri Van Assche - Pension d'ancienneté de frs: 7.122,92 à partir du 1er Août 1937.

c) Police :

Paul Vanbleus - Pension d'ancienneté de frs 8.035,61 à partir du 1er Juin 1937

Léon Depraetere - Pension proportionnelle de frs 2.400 frs à partir du 1er Février 1937.

d) Ouvriers:

Enfants Lemaire - Pensions de reversion de frs
I065, I2 (Marie Madeleine)
I.065, I2 (Isidore Jean Baptiste)
I.065, I2 (Henri Eugène)
à partir du 21 Décembre 1936.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 heures 10.

Hôtel de Ville le 24 Février 1937,

Vu:
L'Adjoint délégué,

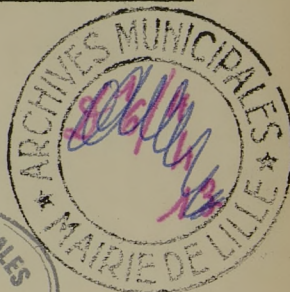
Le Secrétaire,
s) BOWART

G. WILLEMS.

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 27 Avril 1937

Procès-Verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 27 Avril 1937 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Willems, adjoint au Maire, président,
Claes, conseiller municipal,
Corbu, d°
Doyennette d°

Excusés : M.M. Bertrand, adjoint au Maire
Dehove d°
Rousseau d°
Treels conseiller municipal.

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

I06 - Frais de délégations. Exercice 1936. Ratification.

Rapport adopté.

I07 - Règlement des dettes arriérées. Exercice 1936. Ratification

Rapport adopté.

I08 - Subsidés à diverses associations pour participation à des congrès. Exercice 1936. Ratification.

Rapport adopté.

I09 - Dépenses imprévues. Exercice 1936. Emploi. Ratification.

Rapport adopté.

I10 - Caisse des Retraites des Services Municipaux. Remboursement de retenues. Léon VERHAEGHE (passé à l'O.H.B.M.)

M. VERHAEGHE, gardien de la Paix, avait 9 ans et 9 mois de service.

Actuellement Concierge, Régisseur à l'Office Municipal d'habitations à bon marché, il demande le reversement des retenues postées

au Fonds Municipal des Retraites à la Caisse Intercommunale des Retraites à laquelle sont affiliés les Agents de l'Office.

Avis favorable est donné à la demande. L'ouverture d'un crédit de 5.657 frs 56 est décidée.

III - Emploi d'économies résultant du décret-loi du 16 Juillet 1935.
(Reliquat de : 2.339 frs 45)

Il s'agit d'un reliquat de 2.339 frs 45 dont on peut disposer sous réserve de l'agrément de l'Autorité Supérieure.

Le rapport tendant à obtenir l'emploi est adopté.

II2 - Allocations de primes à la natalité. Contingent de la Ville pour l'année 1936. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté. (Crédit supplémentaire: 2.770 frs)

II3 - Plus-values de centimes. Désaffectation. Exercice 1936.

Rapport adopté.

II4 - Association Syndicale autorisée pour l'aménagement défectueux de la rue Allard Dugauquier. Garantie communale.

Rapport adopté.

II5 - Association Syndicale autorisée pour l'aménagement du lotissement défectueux de la rue Paul Bert. Garantie communale.

Rapport adopté.

II6 - Eglise Saint Maurice des Champs. Dommages de guerre. Règlement de travaux. Crédit.

Rapport adopté. (Crédit à ouvrir: 36.760 frs).

II7 - Hospices. Acceptation de l'attribution à l'Etablissement hospitalier de l'actif de l'Association dite "Oeuvre des Mères abandonnées avec de jeunes enfants - Maison Julia Bécour". Avis.

Par délibération du 23 Janvier 1937, la Commission Administrative des Hospices a décidé d'accepter l'attribution faite à l'Etablissement de la totalité des biens mobiliers et immobiliers composant l'actif de l'Oeuvre des Mères abandonnées avec de jeunes enfants, association dissoute.

Avis favorable à l'exécution de cette délibération est donné étant entendu que les Hospices ne pourront prétendre à la subvention annuelle jusqu'ici servie à l'Oeuvre.

II8 - Programme des grands travaux. Emprunt de 150 millions. Réalisation du solde de la 3ème tranche au Crédit Foncier.

M. le Président expose que I/ les emprunts souscrits s'élèvent à 110.461.000 frs; II/ dans l'exécution de travaux financés par ces prêts on a pu réaliser des économies atteignant 989.617.35; III/ la portion - reliquat d'emprunt à réaliser se fixe à 38.549.382 frs.65.

Il entretient l'Assemblée des tractations engagées avec le Crédit Foncier pour la réalisation du prêt au taux de 5% - durée d'amortissement : 30 ans.

Le rapport tendant à contracter le prêt aux conditions énoncées est adopté.

II9 - Programme des grands travaux - Emprunt de 150 millions. Réalisation du solde : 38.549.382frs.65. I/ Admission en recette : II/ Emploi.

Rapport adopté.

I20 - Fonds Municipal de chômage. Subvention de l'Etat. Trop perçu. Reversement.

Est adopté le rapport visant l'ouverture d'un crédit de 24.833 frs.12.

I21 - Allocation annuelle et renouvelable. Ouvriers. Charles DELECOURT.

Rapport adopté. Allocation de frs : 2.600.00 à partir du 1er Avril 1937.

I22 - Allocation annuelle et renouvelable. Ouvriers. Georges IMPE.

Rapport adopté. Allocation de frs : 1.408.32 à partir du 1er Juin 1937.

I23 - Liquidations de pensions.

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

- a) Services Municipaux : Veuve Jules NYS. Pension de reversion de frs: 4.000.00 à partir du 27 Mars 1937.
- b) Octroi : Georges LECOMTE. Pension d'ancienneté de frs : 8.341,66 à partir du 1er Novembre 1937.
- c) Police :
Veuve Camille DIVERCHY. Pension de reversion de Frs : 1.069.84 à partir du 15 Février 1937.
Veuve Zéphir BLEHAUT. Pension de reversion de frs : 1.100.38 à partir du 14 Avril 1937.

d) Ouvriers : Veuve César DUPREZ. Pension de reversion de
Frs: 3.147,38 à partir du 20 Avril 1937.

Edouard HOTIER. Pension proportionnelle de
Frs: 6.554,16 à partir du 1er Mai 1937.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 heures 35.

Hôtel de Ville le 28 Avril 1937

Le Secrétaire,

BOMART.

VU:
l'Adjoint délégué,

G. WILLEMS.

Administration
Réunion du 12 JUIL 1937
M. PLANQUE

Troisième Direction



COMMISSION DES FINANCES

Séance du 29 Juin 1937

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 29 Juin 1937 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Willems, adjoint au Maire, président,
Bertrand, adjoint au Maire,
Corbu, conseiller municipal,

Excusés : M.M. Dehove, adjoint au Maire,
Rousseau, d°
Claes, conseiller municipal,
Doyennette, d°
Treels, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

I24.- Hospices de Lille.- Arrentement à Caprycke. Avis.

Rapport adopté.

I25.- Hospices de Lille.- Aliénation de terrains à Annappes et Ascq. Avis.-

Rapport adopté.

I26.- Pension Civile. Part contributive de la Ville (M.Clarrisse, commissaire spécial honoraire).

Rapport adopté.

(Application de la loi du 20 Juin 1930 - art.24.M.Clarrisse a accompli des services dans la Police Municipale de Lille, du 1er Avril 1903 au 20 Juin 1908, en qualité de secrétaire de Police).

La somme à verser à l'Etat pour constitution de retraite de M. Clarisse se fixe à 5.070 Frs.

I27.- Fonds de réserve pour la Gare de Passage. Affectation conditionnée d'une somme de 2.500.000 frs aux Services Budgétaires.

Rapport adopté.

(Une somme de 1.200.000 frs est prévue aux recettes extraordinaires de 1937. Celle de 1.300.000 frs représentant la différence est inscrite au Budget Supplémentaire de 1937).

I28.- Lycée Fénelon. Internat Municipal. Compte Administratif. Exercice 1936. Avis.

Rapport adopté.

I29.- Lycée Fénelon. Internat Municipal. Budget Supplémentaire 1937. Avis.

Rapport adopté.

I30.- Caisse de Crédit Municipal. Fondation Masurel. Comptes et Budgets. Avis.

Rapport adopté.

I31.- Hospices de Lille. Comptes 1° Administratif 2° de Gestion. Exercice 1936. Avis.

Rapport adopté. La subvention à servir au titre du déficit ordinaire de 1936 se fixe à 3.358.331 frs 05.

I32.- Hospices de Lille. Budget Supplémentaire de 1937. Avis.

Rapport adopté.

I33.- Bureau de Bienfaisance. Budget Supplémentaire 1937. Avis.

Rapport adopté.

I34.- Ville de Lille. Compte Administratif. Exercice 1936.

Rapport adopté.

I35.- Ville de Lille. Compte de Gestion du Receveur Municipal. Exercice 1936.

Rapport adopté.

I36.- Ville de Lille. Budget Supplémentaire 1937.

Après avoir fait une relation des travaux de la Commission du Budget en sa séance du 25 Juin, M. le Président

explique l'origine des difficultés budgétaires éprouvées; dit que la Commission du Budget se déclara contrainte de décider le recours à l'emprunt le déficit apparaissant à la Balance du document étant de 3.828.312 Frs 31.

M.le Président expose ensuite que le 26 Juin il a procédé à des inscriptions de recettes et dépenses motivées par des décisions de l'Administration Municipale et que, de ces inscriptions, le déficit se trouve porté à 4.261.386 Frs 01.

Il poursuit : la prévision d'emprunt étant de 4.262.000 frs la Balance accuse un excédent de recettes de 613 frs 99.

X
X X

M. Willems entretient la Commission d'une demande formulée par M.le Secrétaire Général en sa qualité de Président de la Société Municipale de Gymnastique, qui tend à obtenir l'ouverture d'un crédit exceptionnel de 30.000 frs pour achat d'uniformes et de matériel pour la Société qui comprend actuellement 650 membres dont 150 non habillés.

M. Willems donne lecture de la lettre de M. Planque et émet son avis sur le plan budgétaire. Il prie la Commission de se prononcer.

A la majorité des voix, la demande présentée par M. Planque est agréée. Un crédit de 30.000 frs est proposé.

X
X X

Le Budget contient, en dépenses, un crédit de 400.000 frs " Subvention à l'Université pour travaux de restauration et d'entretien des bâtiments universitaires - Ière année "; une convention doit intervenir à ce sujet.

M. Willems se dit partisan de supprimer cette inscription pour 1937 l'Université n'ayant sans doute pas l'intention (ou la possibilité) de faire exécuter des travaux en 1937)

Informé d'une proposition de M. Planque visant l'inscription au Budget Supplémentaire d'une somme de 200.000 Frs au lieu de celle de 400.000 Frs qui a été notée, M. Willems prie la Commission de statuer.

.....

Après avis de M.l'adjoint Bertrand que fait sien M. Corbu, il est décidé de fixer la subvention pour 1937 à une somme représentative d'une semestrialité soit 200.000 frs.

X
X X

Nous avons inscrit, dit M. l'adjoint Willems, un crédit de 300.000 frs pour dépenses d'estimation et d'expertise des biens communaux.

De renseignements parvenus touchant la période échelonnée des dépenses, la Commission, à la proposition de M.l'adjoint Willems, fixe la charge du Budget Supplémentaire à 200.000 frs.

X
X X

Des décisions qui précèdent l'emprunt à contracter se trouve ramené à 4.000.000 de francs et l'excédent de recettes du Budget ressort à 8.613 frs 99.

La Commission des Finances avait auparavant admis le recours à l'emprunt à court terme.

Voici la Balance finale du Budget:

Recettes	Frs:	85.200.656.81
Dépenses	Frs:	<u>85.192.042.82</u>
Excédent de recettes	Frs:	8.613.99
		=====

137.- Office Public Municipal d'Habitations à bon marché.-
Comptes : 1° Administratif 2° de Gestion. Exercice 1936.
Avis.-

Avis favorable.

138.- Office Public Municipal d'Habitations à bon marché.-
Budget Supplémentaire Exercice 1937. Avis.-

Avis favorable.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 22h10.

Hôtel de Ville le 30 Juin 1937.

VU:
L'Adjoint délégué,
signé: WILLEMS.

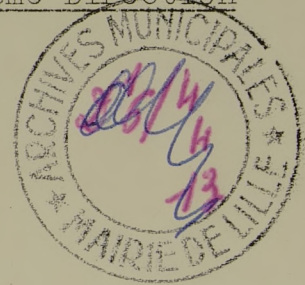
Le Secrétaire,
BOMART.



COMMISSION DES FINANCES

Séance du 13 Octobre 1937

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 13 Octobre 1937 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Willems, adjoint au Maire, président,
Bertrand, adjoint au Maire,
Claes, conseiller municipal,

Excusés: M.M. Dehove, adjoint au Maire,
Rousseau, d°
Corbu, conseiller municipal,
Doyennette, d°
Treels, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

I39.- Chemins Vicinaux. Budget de l'exercice 1938. Avis.

Avis favorable.

I40 - Hospices de Lille. Aliénation à Sepmeries. Avis.

Avis favorable.

I41 - Taxe de 0,25 % sur la valeur vénale de la propriété non bâtie. Suppression.

Rapport adopté.- La taxe est perçue depuis 1902 au taux de 0,25 %. Sa création par notre Ville fut homologuée par une loi spéciale. Un décret du 30 Juillet 1937 verse la taxe dans le champ d'application de la loi de 1926 et fixe son taux-plafond à 0,50 %. La procédure administrative pour la perception au taux de 0,50 % implique en premier lieu, une décision de suppression à compter de 1938 de la taxe à 0,25 %.

I42 - Taxe sur la valeur vénale de la propriété non bâtie au taux de 0,50 %. Création à compter de 1938.

Rapport adopté.
Taxe perçue jusqu'ici au taux de 0,25 %

L'application du taux de 0,50 % autorisée par décret du 30 Juillet 1937 est décidée.
(Accroissement de ressources pour 1938: 84.000 frs).

I43 - Taxe sur le revenu net des propriétés bâties. Relèvement du taux à 4,50 % à compter de 1938.

Rapport adopté.

L'application du taux d'imposition à 4,50 % est autorisée par décret du 30 Juillet (Actuellement nous percevons la taxe au taux de 3 %).

Notre prévision budgétaire pour 1938 sera ainsi en augmentation de 1.245.000 francs.

I44 - Taxe municipale sur la publicité.

Rapport adopté.

Cette taxe - loi de 1926 - est actuellement perçue sur la base d'un tarif qui a fait l'objet d'un arrêté du Maire en 1927; les chiffres de ce tarif correspondent à 25 % du tarif de l'Etat.

Un décret du 8 Juillet 1937 rehausse le tarif de l'Etat et frappe de l'impôt la publicité faite dans l'atmosphère.

La Commission décide que désormais et à compter du 1er Décembre 1937, la taxe municipale sur la publicité sous toutes ses formes sera perçue à raison de 25 % des perceptions faites par l'Etat.

L'accroissement de recettes pour 1938 est évalué à 65.000 francs

I45 - Compagnie des Tramways Electriques d. Lille et de sa Banlieue. Avances remboursables. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

I46 - Entrepôt réel des Douanes. Frais d'exercice. Majoration.

Rapport adopté.

I47 - Cartes d'identité. Duplicata de livret de mariage. Nouveau tarif (à compter de Janvier 1938)

Rapport adopté.

(Plus-value de recettes pour 1938: 5.000 francs).

I48 - Service des Désinfections. Relèvement des taxes.

Rapport adopté.

(Accroissement des recettes pour 1938: 16.000 francs).

I49 - Divers produits communaux. Admission en non valeur.

Rapport adopté. Admission en non valeur d'une somme de 38.122^{fr},25)

I50 - Insuffisances de crédits. Exercice 1937. Crédits supplémentaires.

Rapport adopté.

I51 - Fonds de réserve pour la Gare de Passage. Affectation conditionnée d'une somme de 217.665 frs 07 aux services budgétaires.

Rapport adopté.

I52 - Liquidations de pensions.

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après:

- a) Services Municipaux: Mlle Andréa Berbeyer. Pension proportionnelle de frs: 4.767, 82 à partir du 1er Octobre 1937.
Veuve Barthélémy Dotte. Pension de reversion de frs: 1.197,92 à partir du 3 Juillet 1937.
Veuve Gaston Choteau. Pension de reversion de frs: 2.315,74 à partir du 9 Juillet 1937.
Veuve Oscar Barbarin. Pension de reversion de frs: 1.846,36 à partir du 17 Août 1937.
Veuve Edmond Desplanques. Pension de reversion de frs: 2.299,16 à partir du 25 Septembre 1937.
- b) Octroi :
M. Jules Mansuet. Pension d'ancienneté de frs: 8.575,00 à partir du 1er Janvier 1938.
Octave Bie. Pension d'ancienneté de frs: 9.466,66 à partir du 1er Février 1938.
Veuve Victor Fremaux. Pension de reversion de frs: 1.630,80 à partir du 21 Juillet 1937.
Veuve Adolphe Carlier. Pension de reversion de frs: 3.137,96 à partir du 1er Août 1937.
Veuve Henri Lefebvre. Pension de reversion de frs: 2.367,16 à partir du 17 Septembre 1937.
- c) Police :
Jules Delvallée. Pension proportionnelle de frs: 3.231,10 à partir du 27 Août 1937.
Jean Baptiste Legrand. Pension d'ancienneté de frs: 8.079,16 à partir du 1er Février 1938.
Veuve Arcade Pruvost. Pension de reversion de frs: 1.317,72 à partir du 28 Juin 1937.
Veuve Désiré Van de Poortaele. Pension de reversion de frs: 2.333,32 à partir du 13 Septembre 1937.

I53 - Allocation annuelle et renouvelable. Georges Verhaeghe, ouvrier-jardinier.

Avis favorable. Allocation de fr's: 3.000." à partir du 1er Octobre 1937.

I54 - Magasins Généraux et Entrepôts de Lille (Société). Tarif nouveau. Avis. Redevance à payer par la Société à la Ville. Relèvement du taux.

Rapport adopté.

La Société précitée est bénéficiaire jusqu'à réalisation du projet d'entrepôt et de port fluvial en Haute-Deûle, du privilège de l'Entrepôt réel (délib. du 14 Septembre 1924).

Ladite Société soumet à l'agrément de l'Administration Municipale son nouveau tarif.

La Commission des Finances émet un avis favorable et relève la redevance perçue depuis 1924 à raison des sacs de sucre entreposés.

(Le taux de 0.04 par sac de sucre est porté à 0.06 à compter du jour d'application par la Société, de son nouveau tarif).

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 heures 35.

Hôtel de Ville, le 14 Octobre 1937

Le Secrétaire,
signé: BOMART

Vu :
L'Adjoint délégué,
signé: WILLEMS.

Conseil d'Administration
Réunion du 18 DEC 1937

M. PLANQUE
COMMISSION DES FINANCES

Troisième Direction

Séance du 15 Décembre 1937

Procès verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 15 Décembre 1937 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire;

Etaient présents : MM. Willems, adjoint au maire, président

Bertrand, id
Dehove id
Rousseau id
Corbu, conseiller municipal
Doyennette id



Excusés : MM. Claes, id
Treels id

Assistait également à la réunion, M. Bomart, Directeur des Finances.

Le procès verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

I55.- Révision de pensions de retraite. - Services Municipaux - :
a) Louis Lesaffre, inspecteur sous chef des gardiens de la paix; b) Jules Mansuet, vérificateur d'octroi, c) Octave Bie, receveur d'octroi.

Rapport adopté.

I56.- Liquidations de pensions

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

- a) Services Municipaux : Veuve Emile Théodore. Pension de reversion de frs : 8.977,18 à partir du 25 Octobre 1937.
Veuve André Bataille. Pension de reversion de frs : 1.523,02 à partir du 26 Octobre 1937.
- b) Octroi : Veuve Léon Ottelard. Pension de reversion de frs : 2.783,32 à partir du 24 Octobre 1937.
- c) Police : Veuve Vincent Ponchaux. Pension de reversion de frs : 2.032,12 à partir du 20 Septembre 1937.
Veuve Marcel Malézieux. Pension de reversion de frs : 1.722,50 à partir du 22 Octobre 1937

I57.- Allocations annuelles et renouvelables.

- a) Services Municipaux : Léon Knight. Allocation de frs:2.091,68 à partir du 1er Janvier 1938.
Jules Rousselle. Allocation de frs :
1.893,88 à partir du 1er Janvier 1938.
Pierre Vandebroeck. Allocation de frs :
692,40 à partir du 1er Juillet 1937.
- b) Ouvriers : Narcisse Dambrain. Allocation de frs :
1.691,68 à partir du 1er Janvier 1938.
Auguste Vanderschaeghe. Allocation de
frs : 1.736,40 à partir du 1er Février
1938.
Joseph Burggraeve. Allocation de frs :
1.676,68 à partir du 1er Février 1938.
Alfred Dupret. Allocation de frs :
2.387,48 à partir du 1er Février 1938.

I58.- Legs Veuve Bon née Georgina Julia Van Eycken. Avis.

Aux termes de ses testaments olographes dont le dernier en date du 1er Juillet 1930, Mme Georgina Van Eycken, veuve de Charles Bon, décédée à Lille le 6 Mars 1937, a institué la Ville de Lille pour légataire universelle à charge d'entretenir à perpétuité sa tombe ainsi que celle de son mari au cimetière de l'Est.

Les frais de conversion des concessions à perpétuité et d'érection d'un monument funéraire répondant au désir de la testatrice s'élèveraient approximativement à 30.500 frs. Il faut prévoir 5.000 frs pour achat de rente les revenus devant assurer le paiement des frais d'entretien annuel de la tombe.

Mme Bon a, en outre, demandé une messe chaque mois, pendant un an; il y a lieu de réserver une somme de 180 frs pour cela.

L'actif se compose, suivant compte liquidatif de l'exécuteur testamentaire en date du 13 Septembre 1937, a) d'une somme liquide de 16.756 frs 80 b) de valeurs "obligations" d'un montant s'élevant, au cours du 6 Mars 1937, à 50.842 frs 25 c) de coupons à l'encaissement représentant une somme d'environ 4.000 frs.

Ajoutons à cette énumération la somme à recueillir à provenir des coupons échus depuis le 13 Septembre 1937.

Après avoir I) fait part qu'il n'existe - à la connaissance du service du Contentieux - aucun héritier réservataire ou autre II) donné lecture du Testament III) dit l'intérêt qui s'attache à accepter ce legs, M. l'Adjoint Willems propose à l'Assemblée d'émettre un avis favorable à l'acceptation du legs. La Commission se prononce en ce sens.

I59.- Crédit Municipal. Budget Primitif pour 1938. Avis.

Le Budget de cet Etablissement - pour 1938 - a été soumis au Conseil Municipal en sa séance du 2 Juillet 1937. Il présentait un excédent de recettes de 26.648 frs. Approuvé par M. le Préfet le 8 Septembre 1937, il fut, par la suite, l'objet d'observations de la part de M. le Ministre des Finances, par appli-

cation de l'Instruction Ministérielle du 3 Mai 1937 (dépêche ministérielle du 15 Novembre dernier).

Le document remanié présente un excédent de recettes de 27.468 frs supérieur de 820 frs au précédent.

La Commission émet un avis favorable à l'adoption du Budget modifié.

I60.- Application de la Sentence Arbitrale. Insuffisances de crédits. Crédits supplémentaires.-

La répercussion financière - application de la Sentence Arbitrale s'élève pour 1937 à 721.350 frs

Les disponibilités constatées à divers crédits ayant permis de résorber une partie de la dépense en cause ont été chiffrées à 254.400 frs

de sorte que l'importance des crédits supplémentaires à ouvrir est ramenée à 466.950 frs

(Constatons toutefois que l'exercice budgétaire se trouve quand même grevé d'une dépense supplémentaire de 721.350 frs).

Rapport adopté.

I61.- Insuffisances de crédits. Exercice 1937. Crédits supplémentaires.-

Rapport adopté.

En ce qui concerne la dotation supplémentaire reprise sous l'article 204, l'Assemblée fit remarquer à M. le Président qu'en raison des difficultés budgétaires, il n'était point indiqué d'engager des dépenses nouvelles pour l'organisation de fêtes dites de Noël.

I62.- Dommages de Guerre. Sommes touchées sur titres de créance. Admission en recette.-

Rapport adopté.

I63.- Ville de Lille - Budget Primitif pour 1938. Avis.-

Après avoir exposé à l'Assemblée a) des travaux auxquels s'est livrée la Commission du Budget durant sept réunions, la dernière ayant pris fin aujourd'hui à 17 heures, b) le déficit que présente le Projet de Budget s'élevant à 19.095.346 frs 74 au Budget Ordinaire, et à 10.717.978 frs 45 au Budget Extraordinaire, soit au total 29.813.325 frs 19, c) les moyens envisagés par la Commission du Budget, pour combler ce déficit, compte tenu de la suggestion de l'Administration Municipale, suggestion qu'avait cru devoir demander la Commission du Budget en raison de la complexité de la question et de l'urgence de solution, M. Willems fait une relation sur : l'accroissement de la dette qu'engendre l'emprunt, la situation déficitaire que présentera le Budget de 1939 et dit ses regrets que la Commission du Budget n'ait point retenu sa proposition d'assurer l'équilibre du Budget par la création de ressources.

M. l'adjoint Rousseau dit son étonnement de la procédure, suivie par la Commission du Budget de soumettre le problème d'équilibre budgétaire à l'Administration Municipale avant d'en saisir la Commission des Finances. Il ajoute que le rôle de celle-ci devient dès lors inexistant.

M. le Conseiller Doyennette approuve M. l'adjoint Rousseau. M. l'adjoint Dehove, ayant rappelé les raisons qui amenèrent la Commission du Budget à consulter l'Administration Municipale, dit que la Commission des Finances a son entière liberté d'appréciation sur le Budget et les moyens de l'équilibrer.

Le point étant fait sur l'objet de l'intervention de M. l'adjoint Rousseau, M. l'adjoint Willems soumet les moyens de couverture du déficit.

	<u>I - Relèvement de tarifs</u>	
	Droits de place	
	(Application du coefficient 5)	650.000,00
	Eau - prix de 1 fr (le m ³)	
	porté à 1 f 30	1.000.000,00
Déficit ordinaire:	Octroi - Majoration de 25 %	
19.095.346,74	des taux du tarif général	3.500.000,00
	<u>II - Taxes nouvelles.</u>	
	Taxe sur les locaux professionnels	5.500.000,00
	Taxe sur le chauffage et l'éclairage par le gaz et l'électricité	2.000.000,00
	<u>III - Centimes additionnels</u>	
	(82 c 10)	6.445.346,74

	<u>I - Emprunt à court terme (5 ans)</u>	
	pour dépenses de chômage	6.000.000,00
Déficit extraordinaire	<u>II - Emprunt à long terme (30 ans)</u>	
10.717.978,15	pour dépenses de travaux	3.500.000,00
	<u>III - Centimes additionnels</u>	
	(15 c 52)	1.217.978,15

Ces moyens recueillis par l'Assemblée, M. l'adjoint Rousseau se dit hostile à l'emprunt et, en donnant les motifs, précise que la Ville se trouvera dans une situation également difficile lors de la préparation du Budget de 1939. M. l'adjoint Dehove développe à nouveau sa thèse de recours exceptionnel à l'emprunt partiel et, en fin de compte, M. l'adjoint Willems prie la Commission de statuer par un vote, sur les moyens d'équilibre proposés par la Commission du Budget.

Par 4 voix contre 2, les propositions de la Commission du Budget sont adoptées.

Voici la Balance du document:

<u>RECETTES</u>	(Ordinaires)	66.511.476.12	
	(Extraordinaires)	<u>42.020.506.95</u>	108.531.983.07
<u>DEPENSES</u>	(Ordinaires)	85.606.822.86	
	(Extraordinaires)	<u>52.738.485.40</u>	<u>138.345.308.26</u>
	<u>Excédent de dépenses</u>		<u>29.813.325.19</u> =====

BUDGET ORDINAIRE:

Recettes	66.511.476.12
Dépenses	<u>85.606.822.86</u>
<u>Excédent de dépenses ordinaires</u>	<u>19.095.346.74</u> =====

BUDGET EXTRAORDINAIRE:

Recettes	42.020.506.95
Dépenses	<u>52.738.485.40</u>
<u>Excédent de dépenses extraordinaires</u>	<u>10.717.978.45</u> =====

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 22 h 30.

Hôtel de Ville le 15 Décembre 1937

Vu
L'Adjoint délégué
signé: WILLEMS

Le Secrétaire
signé: P. BOMART

Conseil d'Administration
Réunion du 17 JANV 1938
M. PLANQUE



Troisième Direction

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 12 Janvier 1938

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 12 Janvier 1938 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Willems, adjoint au Maire, président;
Bertrand, adjoint au Maire;
Claes, conseiller municipal,
Doyennette, d°
Treels, d°

Excusés : M.M. Dehove, adjoint au Maire;
Corbu, conseiller municipal,
Rousseau, adjoint au Maire.

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

I64.- Hospices de Lille. Budget Primitif de 1938. Avis.

Avis favorable.

I65.- Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché. Budget Primitif de 1938. Avis.

Avis favorable.

I66.- Lycée Fénelon. Internat Municipal. Budget de 1938. Avis.

Avis favorable.

I67.- Lycée Fénelon. Internat Municipal. Crédits additionnels. Avis.

Avis favorable.

I68.- Lycée Fénelon. Internat Municipal. Rétribution pour blanchissage. Tarif. Avis.

Avis favorable.

I69.- Lycée Fénelon. Internat Municipal. Tarifs de repas et de journées de séjour. Avis.

Avis favorable.

I70.- Acquisition par les Hospices Civils de Lille de la Clinique mutualiste de la Rosenaie à Lambersart. Avis.

M.le Président. La partie venderesse est "L'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord"

L'Administration des Hospices bénéficiaire d'une promesse de vente a décidé de poursuivre l'aliénation et demande au Conseil Municipal de solliciter, pour le compte des Hospices, la déclaration d'utilité publique.

Prix de l'immeuble ainsi que les objets mobiliers, meubles meublants, etc.....: 4.000.000 de Frs - le règlement en dix annuités de 400.000 Frs dont la première exigible le jour même où seront achevées les formalités légales de transcription et de purge ainsi que les formalités administratives, la deuxième un an après - et ainsi de suite, d'année en année.

Le montant dudit prix sera, à compter du jour ci-dessus fixé pour l'entrée en jouissance, productif au profit de la partie venderesse d'intérêts au taux de 6 % l'an payables et exigibles en même temps que chaque annuité.

Les Hospices se réservent la faculté de se libérer à toute époque, par anticipation et sans indemnité du montant en principal et intérêts du prix - sous réserve de notification, trois mois d'avance.

La promesse de vente fait état des sommes restant à régler aux Entrepreneurs pour travaux et fournitures, le montant s'élevant à la somme de 2.348.419 Frs 61. Il est précisé que les Hospices toucheront de l'Etat, aux lieu et place de l'Union Départementale, la subvention nécessaire au paiement de la somme précitée.

Après cet exposé, M.le Président I) donne lecture du Rapport de M.le Directeur de l'Hygiène dont les conclusions favorables sont adoptées par la 5ème Commission, II) fait une relation des raisons motivant l'acquisition de la Clinique.

Appelée à émettre son avis sur l'affaire, ainsi que sur le désir formulé par l'Etablissement hospitalier, que soit sollicitée par la Ville la déclaration d'utilité publique, la Commission unanimement, se prononce favorablement sur l'acquisition envisagée.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 h.15.

Vu :
L'Adjoint délégué

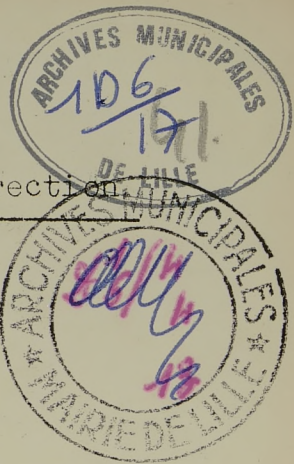
WILLEMS,

Hôtel de Ville le 13 Janvier 1938

Le Secrétaire

BOMART,

Conseil d'Administration
28 MARS 1938
M. PLANQUE



Troisième Direction

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 23 Mars 1938

Procès-verbal

La Commission des Finances s'est réunie le 23 Mars 1938 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Willems, adjoint au Maire, président,
Claes, conseiller municipal,
Corbu d°
Treels d°

Excusés : M.M. Bertrand, adjoint au Maire,
Dehove, d°
Rousseau, adjoint au Maire
Doyennette, conseiller municipal.

Assistait également à la réunion M. Bomard, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

I71 - Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché. Comptes I° Administratif 2° de Gestion. Année 1937. Avis.

Avis favorable.

I72 - Bureau de Bienfaisance. Budget Primitif pour 1938. Avis.

Avis favorable.

I73 - Hospices - Legs Veuve Lagniez - Goens - Avis

Avis favorable

I74 - Domages de Guerre. Sommes touchées sur titres de créance. Admission en recette.

Rapport adopté.

I75 - Liquidations de pensions:

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

- a) Services Municipaux : Edmond CAZE. Pension proportionnelle de frs : 5.606,94 à partir du 1er Février 1938.
Vve Auguste TIRANT. Pension de reversion de frs : 3.300,04 à partir du 10 Mars 1938.
- b) Octroi : Hippolyte PROVOOST. Pension d'ancienneté de frs : 8.706,16 à partir du 1er Juin 1938.
Maurice CATILLON. Pension d'ancienneté de frs: 8.415,77 à partir du 1er Août 1938
Georges HAYAUME. Pension d'ancienneté de frs:9.034,14 à partir du 1er Septembre 1938.
- c) Police : Henri TOUSSAERT. Pension d'ancienneté de frs: 13.699,05 à partir du 1er Juillet 1938.
Victor DUMON. Pension d'ancienneté de frs: 8.599,16 à partir du 1er Avril 1938.
Enfant Richard DUMONT. Pension de reversion de frs: 4.442,37 du 1er Novembre 1937 au 15 Mars 1938.

176 - Allocation annuelle et renouvelable. Léon COUSIN, ouvrier-paveur.

Avis favorable. Allocation de 1.598 frs 60 à partir du 1er Mars 1938.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 h 15.

Hôtel de Ville le 24 Mars 1938.

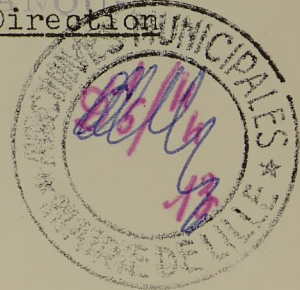
Le Secrétaire,

Vu :
L'Adjoint délégué,
signé : WILLEMS.

signé: BOMART.



Conseil d'Administration
Réunion du 25 AVRIL 1938
M. PIANO
Troisième Direction



COMMISSION DES FINANCES

Séance du 13 Avril 1938

Procès-Verbal

La Commission des Finances s'est réunie le 13 Avril 1938 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Willems, adjoint au maire, président,
Doyennette, conseiller municipal

Excusés : M.M. Bertrand, adjoint au maire
Dehove, d°
Rousseau, d°
Claes, conseiller municipal
Corbu, d°
Treels, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

177 Olympique Lillois. Demande de prêt pour le financement de dépenses, d'élargissement du terrain de jeux et de construction d'une tribune.
Avis

Par lettre du 24 Mars 1938, M. le Président de l'Olympique Lillois signale à M. le Maire la nécessité apparue à son Comité-directeur de mettre les terrains de jeux et installations à la hauteur des exigences de matches 1/4 de finale de la Coupe du Monde appelés à se jouer sous l'égide même de l'Olympique.

Il serait nécessaire d'élargir la surface du terrain et d'édifier une tribune populaire pouvant contenir 5.000 spectateurs.

L'exécution du programme doit entraîner une dépense de 250.000 francs que la situation financière du Groupement ne permet pas de couvrir.

Soulignant que l'extension actuelle des installations du Stade se place dans le cadre de l'intérêt général et du commerce lillois, M. le Président de l'Olympique es-qualité demande à la Ville de financer la dépense précitée sous forme de prêt direct, les modalités de ce prêt à déterminer.

Et à l'effet de fixer rapidement sa Fédération sur la possibilité de manifestations internationales à Lille, le Club appelle notre attention sur l'opportunité d'une décision de principe rapide et favorable.

M. Willems.- D'une visite que me fit M. le Président, M. Caullet, l'Olympique amortirait ce prêt en 20 années, par l'abandon à la Ville de la moitié de la subvention annuelle fixée actuellement à 25.000 frs.

M. Willems dit avoir fait remarquer à M. Caullet que cette subvention de 25.000 frs n'avait de caractère permanent que jusqu'au jour où la Ville - pour des raisons majeures - se verrait contrainte de rapporter sa décision attributive.

En fin de compte, après avoir I) fait une relation d'articles journalistiques des 30 Mars et 1er avril 1938 à propos de l'Olympique II) déclaré que la Ville ne pouvait en ces temps de gêne de trésorerie née des difficultés de réalisation des emprunts votés, se prêter à l'opération sollicitée, M. l'adjoint Willems conclut à l'impossibilité d'accueillir favorablement la demande de prêt formulée. M. le Conseiller Doyennette se prononce dans le même sens.

I78 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Compte Administratif 1937. Avis.

Avis favorable.

I79 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Tarifs de pension et demi-pension à dater du 1er Octobre 1938. Avis.

Avis favorable.

I80 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Budget Supplémentaire 1938. Avis.

Avis favorable.

I81 - Emprunts contractés par la Ville en 1905, 1910, 1912 et 1913 à la Société Civile de Retraites "Les Prévoyants de l'Avenir". Demande exposée par la Société précitée tendant à obtenir, par extension au décret du 31 Août 1937, la suppression du prélèvement de 10% - décret-loi du 16 Juillet 1935 - pratiqué au bénéfice de la Ville sur la portion des intérêts. Avis.

Voici la requête de la Société "Les Prévoyants de l'Avenir":

" Paris, le 31 Mars 1938.

" Monsieur le Maire,

" Au nom du Conseil d'Administration de notre Société, j'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la situation suivante.

" Depuis 1905 la Société "Les Prévoyants de l'Avenir" a consenti à la Ville de Lille 5 prêts dont détail ci-après :

				Annuité de :	
" En	I905	I prêt de	634.073 frs à 3,70 % remboursabl	en 35 ans	32.601,36
	I910	I -	250.000 frs à 3,70%	-	13.935,56
	I912	I -	2.400.000 frs 3,70 %	-	124.116,51
		I -	7.930.000 frs 3,70 %	-	319.391,05
	I913	I -	400.000 frs 3,90 %	-	19.909,70
			<u>II.614.073 frs</u>		

"Postérieurement à la conclusion de ces opérations une taxe sur le revenu des créances hypothécaires et des emprunts a été instituée à la charge du bénéficiaire du revenu. Le contrat intervenu entre la ville de Lille et notre Société n'ayant pu prévoir cette mesure fiscale, cette taxe est restée à notre charge. Son taux est actuellement de 18 % réduisant de 3,04 et 3,20 % le revenu net de ces prêts.

"En 1935 un décret-loi a institué un abattement de 10 % sur les revenus des titres ou emprunts émis par l'Etat et les collectivités et de ce fait le taux de l'intérêt effectivement reçu par notre Société dans les opérations ci-dessus exposées est de 2,74 et 2,88 %

"Si l'on observe d'autre part que la ville de Lille se libère légalement de la somme de 11.614.073 francs qui lui a été versée en francs-or de Germinal par des annuités représentant le même nombre de francs dont le pouvoir d'achat et le poids d'or sont amputés de plus de 90 % on peut mesurer la perte énorme subie par l'épargne laborieuse investie dans ce genre de placement alors qu'elle contribuait à développer la prospérité des Communes auxquelles elle était confiée.

"Nous sommes convaincus, Monsieur le Maire, que votre jugement ainsi que celui des membres de votre Assemblée Municipale sont entièrement conformes au nôtre.

"C'est pourquoi nous venons faire appel à votre sentiment d'équité pour demander à la ville de Lille de bien vouloir faire usage de la faculté offerte aux départements et aux Communes par l'article 2 du décret du 31 Août 1937 pour exonérer les intérêts des prêts qui lui ont été consentis depuis 1905 par la Société des Prévoyants de l'Avenir du prélèvement de 10 % institué par le décret-loi de Juillet 1935.

"Cette mesure ne saurait avoir une grande répercussion sur les finances locales car les annuités comportant de moins en moins d'intérêts au fur et à mesure qu'elles se rapprochent de l'expiration du contrat la fraction qui serait libérée du prélèvement de 10 % n'a plus qu'une faible importance et nous voulons espérer que la ville de Lille appréciera comme un acte de justice l'abandon d'un profit inattendu qui pour lui avoir été acquis sous le couvert de la loi n'en résulte pas moins d'une violation de la signature donnée et d'engagements librement souscrits.

"Confiant dans l'accueil que vous voudrez bien réserver à la présente requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos haute et respectueuse considération.

" Pour le Comité Central de la Société "
" Les Prévoyants de l'Avenir "

" Le Président Général,
"Chevalier de la Légion d'Honneur,
" signé: Guiard "

M. Willems dit qu'au terme de son examen de la demande, ni le décret du 31 Août 1937 auquel se réfère la Société prêteuse, ni celui du 31 Décembre 1937 en réglant l'application ne visent les emprunts contractés aux Sociétés mutualistes.

Dès lors, ajoute M. l'adjoint Willems, la Société "Les Prévoyants de l'Avenir" demande une faveur dont l'octroi, si le décret de 1935 instituant le prélèvement subsistait encore en 1962, année d'extinction d'amortissement des prêts, correspondrait à l'abandon par la Ville d'un profit s'élevant globalement à la somme totale de 256.531 frs 19.

Tout en considérant I) la situation particulière et précaire de la Société "Les Prévoyants de l'Avenir" - du fait du taux de ses prêts consentis avant-guerre - et, d'autre part, des charges fiscales qui lui furent imposées par la suite; II) les excellents rapports entretenus avec la dite Société, M. Willems estime que la Ville se doit de rester dans le cadre des textes des décrets.

Ce point de vue est partagé par M. le Conseiller Joyennette.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 20 heures 45.

Hôtel de Ville, le 14 Avril 1938.

Le Secrétaire,

signé: BOMART

Vu:
L'Adjoint délégué,
signé: WILLEMS.

Conseil d'Administration
Réunion du 11 JUIN 1938
M. PLANQUE

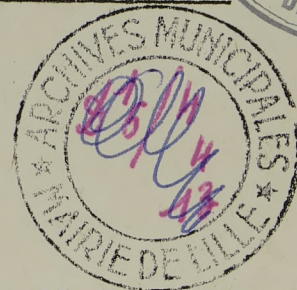
Troisième Direction



COMMISSION DES FINANCES

Séance du 29 Juin 1938

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 29 Juin 1938 sous la présidence de M. Willems, adjoint au maire.

Etaient présents : MM. Willems, adjoint au maire, président,
Doyennette, conseiller municipal.

Excusés : MM. Dehove, adjoint au maire,
Rousseau, d°
Treels, conseiller municipal.

Absents : MM. Claes, conseiller municipal,
Corbu, d°

Assistait également à la réunion, M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

I82.- Ville de Lille - Compte Administratif. Exercice 1937. Avis.

Avis favorable. Le reliquat disponible de l'exercice 1937 est de 3.445.271 frs 76 contre 392.037 frs 66 pour l'exercice 1936.

I83.- Ville de Lille - Compte de Gestion du Receveur Municipal. Exercice 1937. Avis.

Avis favorable.

I84.- Hospices. Comptes I° Administratif 2° de Gestion. Exercice 1937. Avis.

Avis favorable. La subvention municipale à servir à l'Etablissement pour déficit ordinaire de l'exercice 1937 se fixe à 8.536.009 frs 03. Le déficit ordinaire de 1936 était de 3.358.331 frs 05.

I85.- Caisse de Crédit Municipal. Fondation Masurel. Comptes et Budgets. Avis.

Avis favorable.

I86.- Liquidations de pensions :

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services Municipaux : Edmond PETIT. Pension d'ancienneté de Frs :
14.788.88 à partir du 1er Octobre 1938.

Robert WALTZ. Pension proportionnelle de Frs :
4.231.95 à partir du 1er Octobre 1938.

Police : Veuve Eugène WATTEZ. Pension de reversion de Frs :
3.629.16 à partir du 1er Juin 1938.

I87.- Budget Supplémentaire 1938. Projet. Etude.

Ce projet de Budget arrêté par la Commission du Budget en sa séance du 22 Juin, présentait les chiffres généraux suivants :

Recettes	Frs: 56.682.482.80
Dépenses	Frs: 56.586.824.17

faisant ressortir un excédent de recettes de Frs 95.656.63
=====

M. l'adjoint Willems, après avoir I) rappelé que s'élève à 3.445.271 frs 76 le solde disponible du Compte Administratif de 1937 (contre 392.037 frs 66 à fin d'exercice 1936); II) expliqué l'accroissement de ce solde par rapport à celui de l'exercice 1936; III) énuméré les recettes et dépenses nouvelles soulignant les opérations d'ordre, déclare que la Commission du Budget ne put inclure dans ce Budget a) la charge supplémentaire de dépenses de chômage (653.000) b) la totalité du solde accusé "Subvention aux Hospices - déficit ordinaire 1937" soit 2.536.609 frs 03 - limitant le crédit à 2.036.609 frs 03 - étant entendu que la somme de 500.000 frs ferait l'objet d'un crédit spécial au Budget Extraordinaire de 1939.

+
+ +

L'analyse terminée du document, M. l'adjoint Willems dit devoir inscrire à celui-ci : au compartiment des recettes : une somme de 2.050 frs 47 au titre "Contributions réglées pour le compte de divers occupants d'immeubles appartenant à la Ville. Exercice 1937"; au chapitre Dépenses : un crédit de 41.137 frs pour renforcement d'un crédit du Budget Extraordinaire de 1938 sur lequel en Mars/Avril 1938 on imputa des travaux faits aux abords de la Foire Commerciale.

Ces inscriptions faites, M. le Conseiller Doyennette agréa la proposition faite auparavant par M. l'adjoint Willems, de comprendre dans le Budget la charge supplémentaire "Dépenses de chômage" et, en contre partie, de réduire en conséquence et à nouveau, le crédit pour les Hospices.

. Il est procédé à ces inscriptions.

<u>Fonds de chômage</u> :	Dépenses	2.700.000.00
	Recettes	2.047.000.00
	(charge du Budget)	653.000.00
<u>Hospices.</u> Subvention. Partie du solde		
Exercice 1937. Réduction de crédit :		600.000.00
(l'abattement sur le solde à servir		
étant ainsi porté à 1.100.000 frs.		

Ces changements opérés, le Budget Supplémentaire offre la Balance ci-après :

RECETTES	Frs :	58.731.533.27
DEPENSES	Frs :	58.727.963.17
		<hr/>
Excédent de Recettes	Frs :	3.570.10
		=====

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 h 35.

Hôtel de Ville le 30 Juin 1938

Le Secrétaire,

P. BOMART.

Vu :
L'Adjoint délégué,
G. WILLEMS.

Conseil d'Administration
Réunion du 10 OCT 1938
M. PLANOUR

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 28 Septembre 1938

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 28 Septembre 1938 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M Willems, adjoint au Maire, président
Corbu, conseiller municipal,
Doyennette d°
Treels d°

Excusés: Dehove, adjoint au Maire
Rousseau, d°
Claes conseiller municipal



Assistait également à la réunion M. Bomart, Directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

I88 - Bureaux de poste de Fives et de St-Maurice. Prolongation des heures d'ouverture. Relèvement du taux de la redevance. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté - L'indemnité annuelle est augmentée de 975 frs par bureau avec effet du 1er semestre 1938.

I89.- Indemnité accordée à l'Ingénieur Subdivisionnaire du Service Vicinal - Répartition.

Rapport adopté - L'indemnité annuelle est de 1.400 frs. Le Subdivisionnaire-voyer touchera à compter de 1938 : les 3/4 Son adjoint : 1/4

I90 - Entrepôt réel des Douanes. Frais d'exercice. Modification

Rapport adopté
La redevance annuelle fixée à 15.076 frs est ramenée à 13.186 frs à compter du 1er Juillet 1938.
Pour le passé, l'Administration des Douanes reversera à la Ville 7.402 frs 49.

I9I - Hospices de Lille. Budget Supplémentaire de 1938 - Avis

Rapport adopté - La Commission enregistre une relation de M. l'adjoint Willems sur la lenteur du Pouvoir Central à se prononcer sur la délibération du Conseil Municipal du 23 Décembre 1937 portant décision de renonciation à compter du 1er Janvier 1938 à l'autonomie en matière d'assistance médicale gratuite.

La Commission émet le voeu qu'une démarche soit faite auprès de la Préfecture voire s'il y a lieu, auprès du Ministère de la Santé Publique, à l'effet de connaître l'état de la question.

I92.- Hospices de Lille. Construction et équipement de l'Hôpital Calmette. Aliénation de rentes et valeurs mobilières. Avis.

Rapport adopté . Avis favorable.

I93.- Conseil des Prud'hommes. Frais supplémentaires. Années 1936-1937. Crédit.

Rapport adopté. Les dépenses supplémentaires s'élèvent à 4701f77

I94.- Domages de guerre. Sommes touchées sur titres de créance. Admission.

Rapport adopté.

I95.- Domages de guerre. Sommes touchées sur titres de créance. Admission

Rapport adopté.

I96.- Cimetière de l'Est. Vente de monuments, croix et divers. Admission en recette.

Rapport adopté.

I97.- Domages de guerre afférents aux tribunes du Champ de Courses et cédés à la Société des Courses. Renonciation à l'indemnité attribuée à la Ville. Remboursement des avances touchées.

Rapport adopté. La somme touchée à reverser est de 327.359 frs 55.

En accord avec le service des Domages de Guerre, le reversement pourra n'avoir lieu qu'en 1939.

Le crédit sera inscrit au Budget Extraordinaire de 1939.

I98.- Programme des Grands Travaux. Emprunt de 2 millions (5è portion portant à 14 millions le montant des prêts sur la somme de 34.524.238 frs 15 formant le solde de l'emprunt de 150 millions) Conditions essentielles du Contrat à intervenir. Avis.

Rapport adopté. L'attribution portera à 14.500.000 frs le montant des réalisations sur le solde de l'emprunt de 150 millions fixé à 34.524.238 frs 15.

Les besoins pour 1938 ayant été chiffrés à 18 millions l'attribution des 3.500.000 frs sera provoquée près la Caisse Nationale de Crédit aux Départements et aux Communes.

I99.- Insuffisances de crédits. Exercice 1938. Crédits supplémentaires

Rapport adopté.

200.- Liquidations de pensions :

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services Municipaux : Veuve André DUBREUCQ. Pension de reversion de frs: 2.837,12 à partir du 20 Août 1938.

Henri MAGREZ. Pension proportionnelle de frs: 8.883,33 à partir du 1er Octobre 1938.

Octroi : Veuve Edouard BAUDUIN. Pension de reversion de frs: 2.072,56 à partir du 13 Septembre 1938.

Police : Veuve DEBUS. Pension de reversion de frs: 1.932,88 à partir du 8 Août 1938.

Sapeurs-pompiers : Veuve Gustave DUHEM. Pension de reversion de frs: 1.769,37 à partir du 5 Août 1938.

Jules DHEM. Pension d'ancienneté de frs: 9.628,65 à partir du 1er Janvier 1939.

201.- Chemins Vicinaux. Budget de l'exercice 1939. Avis.

Rapport adopté.- Le montant des contingents pour 1939 est de 85.140 frs contre 125.709 frs en 1938.

Le décret du 14 Juin 1938 sur la réforme des finances locales met à la charge du Département (à compter de 1939) les dépenses affectant les chemins de grande communication.

202.- Hospices. Emprunt de 5 millions de francs pour travaux. Garantie de la Ville. Avis.

Avis favorable à l'octroi de la garantie d'emprunt sollicitée.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 h 15.

Hôtel de Ville le 29 Septembre 1938

Le Secrétaire :

P. BOMART

Vu:
l'Adjoint délégué,

signé: WILLEMS

Conseil d'Administration
Réunion du 14 NOV. 1938
M. PLANQUE

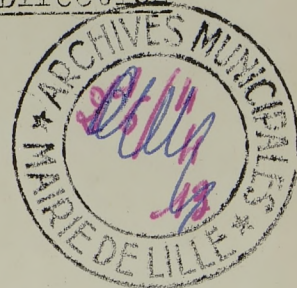


Troisième Direction

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 4 Novembre 1938

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 4 Novembre 1938 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire,

Etaient présents: MM. Willems, adjoint au maire, président,
Claes, conseiller municipal,
Corbu, d°
Doyennette, d°
Treels, d°

Excusés : MM. Dehove, adjoint au maire,
Rousseau, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, Directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

203.- Anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille. Concours pour le Grand Prix de Rome 1938. Subvention. Crédit.

Rapport adopté.

Le crédit proposé est de 5.000 frs.

Les deux attributaires de cette somme sont : M. Fenaux (2.500) M. Leleu (2.500);

204.- Crédit Municipal. Ouverture d'un compte-courant à la Banque de France. Garantie de la Ville.

Rapport adopté.

La garantie antérieurement donnée visait une somme de un million de francs. La Caisse demandait que celle-ci fut portée à trois millions de francs.

Avis favorable est donné les motifs exposés étant justifiés.

205.- Chemins Vicinaux. Contribution de la Ville aux dépenses du Personnel. Crédit supplémentaire.

Rapport adopté.

Le crédit supplémentaire est de 675 frs 53.

206.- Concours pour l'érection d'un Monument à la mémoire de MM. Delory et Salengro. Insuffisance de crédit. Imputation.

Rapport adopté.

L'insuffisance de crédit est de 1.000 francs.

Il est proposé d'imputer cette somme sur l'article 94 du Budget Supplémentaire.

207.- Divers produits communaux. Admission en non valeur.

Rapport adopté.

Le montant des produits communaux irrécouvrables, est de : 35.821,25; des frais de poursuites, de 62 frs.

208.- Liquidations de pensions.

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services Municipaux: Veuve Fernand NEVELLE.- Pension de reversion de frs: 4.248,35 à partir du 25 Octobre 1938.

Octroi : Veuve Louis DEBAILLEUL.- Pension de reversion de frs: 2.866,52 à partir du 18 Août 1938.

Police : Veuve Léandre CONDRIEU.- Pension de reversion de frs: 3.721,04 à partir du 17 Octobre 1938.

Sapeurs-Pompiers : Charles BAROIS.- Pension proportionnelle de frs: 6.096,82 à partir du 1er Décembre 1938.

209.- Allocation annuelle et renouvelable. Emile DUPREZ, ouvrier jardinier.

Rapport adopté. Allocation annuelle de frs 3.000 à partir du 1er Décembre 1938.

210.- Bureau de Bienfaisance. Legs Venot. Avis.

Avis favorable est donné à l'exécution de la délibération soumise par l'Etablissement.

211.- Bureau de Bienfaisance. Legs Six Vve Borie. Avis.

Avis favorable est donné à l'exécution de la délibération soumise par l'Etablissement.

212.- Legs Vve Bon-Van Eycken. Acceptation.

Rapport adopté.

L'acceptation de ce legs avait déjà été prononcée par le Conseil Municipal en sa séance du 23 Décembre 1937. Le Préfet, par lettre du 17 Janvier 1938, demanda que soient examinées à nouveau les dispositions de l'acte notarié de dépôt des testaments.

La Commission, après avoir pris acte du Compte liquidatif délivré par l'exécuteur testamentaire, duquel il ressort que la libéralité en faveur de la Ville de Lille s'élève à 45.548^f,70 émet un avis favorable aux conclusions du rapport visant le maintien de la décision antérieure portant l'acceptation du legs.

213.- Programme de Grands Travaux. Emprunt autorisé par décret du 2 Septembre 1931. Réalisation du solde : 22.024.238 frs.

Rapport adopté.

214.- Bureau de Bienfaisance. Comptes I° Administratif 2° de Gestion. Exercice 1937. Avis.

Avis favorable.

L'excédent de recettes est de 607.921.75. Il provient de plus-values de recettes aux postes I/ " Part des pauvres dans le produit des concessions de terrains dans les Cimetières " II/ " Droits des pauvres sur les spectacles, bals, concerts " .

M.le Président dit ses regrets de n'avoir encore point été mis en possession du Budget Supplémentaire de 1938 de l'Etablissement. Ce document, ajoute-t-il, aurait permis d'enregistrer la destination de l'important excédent de recettes.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21h10.

Hôtel de Ville le 5 Novembre 1938

Le Secrétaire,

P. BOMART.

VU:

L'Adjoint délégué,
G. WILLEMS.

Session du 13 Dec 1938
M. PLANQUE

Troisième Direction

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 7 Décembre 1938

Procès-verbal

La Commission des Finances s'est réunie le 7 Décembre 1938 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Willems, adjoint au maire, président,
Rousseau, adjoint au maire,
Claes, conseiller municipal,
Corbu, d°
Doyennette, d°

excusés: M.M. Dehove, adjoint au maire,
Treels, conseiller municipal.

Assistait également à la réunion M. Bomart, Directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

215.- Pension Civile. Part contributive de la Ville.

Rapport adopté.

"Aux termes de l'art. 24 de la loi de Finances du 30 Juin 1930 les services accomplis dans les Polices Municipales par des Commissaires en activité lors de la promulgation de la loi, entrent en compte dans la pension de ces fonctionnaires.

Il est réclamé à la Ville au titre de la pension civile servie à M. Désiré Glabecke, Commissaire de Police à Lille, durant la période du 1er Septembre 1896 au 31 Janvier 1905, une somme de 3.230 Frs qui se trouve comprise dans les arrérages afférents aux années 1934 et 1935.

216.- Travaux de restauration d'oeuvres d'art des Musées du Palais des Beaux Arts. Subvention de l'Etat. Remploi.

Rapport adopté.

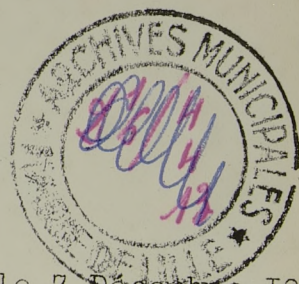
La subvention est de 15.000 Frs

Elle permettra d'effectuer la restauration d'oeuvres d'art et de présentation de collections dans le Musée municipal.

Le rapport vise l'admission en recette de la somme de 15.000 Frs et l'ouverture d'un crédit correspondant.

217 - Lycée Fénelon. Tarif d'abonnement aux livres classiques. Relèvement. Avis.

Avis favorable.



218 - Lycée Fénelon. Tarif de Blanchissage. Avis.

Avis favorable.

219 - Lycée Fénelon. Demande d'autorisations spéciales (cadre bud-
taire) Avis.

Avis favorable.

220 - Lycée Fénelon. Budget Primitif pour 1939. Avis.

Le Budget se balance en recettes à la somme de 570.587.20
contre 486.234.60 en 1938.

L'augmentation de volume du document est motivée.

Rapport adopté.

221 - Taxe sur le chauffage et l'éclairage par le gaz et l'électri-
cité. Question posée par le service de la Voie Publique à sa-
voir si la taxe se rapportant à la haute tension, doit être
appliquée aux bâtiments municipaux.

La Commission se prononce dans le sens de la négative.

222 - Au sujet de l'Emprunt de 4.312.500 Frs
(Supplément de dépenses - exécution des travaux - Institut
Diderot et Groupe scolaire des Bois Blancs) Communication

Il restait à percevoir au titre de cet emprunt: 2.312.500 frs.
La Caisse Nationale de Crédit annonce l'attribution d'une
tranche de un million de francs.

Le rapport établi en vue de la réalisation de cette somme
est adopté.

223 - Liquidations de pensions.

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de
pensions ci-après:

- a) Services municipaux: Veuve Louis FORMESYN. Pension de reversion
de frs; 8.046,88 à partir du 8 Novembre 1938
Flore Henri LEFEBVRE - Pension d'ancienneté
de frs: 6.343.50 à partir du 1er Janvier
1939.
Mlle Delphine MAILLARD. Pension d'ancienneté
de frs: 3.906.10 à partir du 1er Octobre
1938.
Vve Julien DECOTTIGNIES. Pension de reversion
de frs: 4.849.41 à partir du 3 Décembre 1938

- b) Octroi : Auguste MAILLARD, Pension d'ancienneté de frs: 8.296.66 à partir du 1er Juin 1939.
 Edmond MONTAIGNE. Pension d'ancienneté de frs: 7.477.77 à partir du 1er Avril 1939.
 Gaston DEMAILLE. Pension d'ancienneté de frs: 9.583.15 à partir du 1er Mars 1939.
 Veuve Alphonse SOBRIE, Pension de reversion de frs: 1.834.72 à partir du 19 Octobre 1938.
 Veuve Eugène DIVAY. Pension de reversion de frs: 4.716.68 à partir du 17 Septembre 1938.
- c) Police : Henri PATTIN. Pension d'ancienneté de frs: 10.780.85 à partir du 1er Mai 1939.

224.- Projet de Budget - 1939

M. Willems expose :

La Commission du Budget a, au cours de ses séances des 16, 25, 29 Novembre et 2 Décembre, procédé à l'examen du Projet de Budget, A l'ouverture de ses travaux, la Balance du document se présentait ainsi :

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
Ordinaires 82.848.025.60	Ordinaires 92.169.178.93
(Extraordinaires 58.900.431.28	(Extraordinaires... 78.474.133.58
(DetteII.846.841.34	(Dette I8.969.264.03
(Diverses 47.054.389.94	Diverses: 59.504.869.55
Total 141.748.456.88	Total... 170.643.312.51
=====	=====

Excédent de dépenses : 28.894.855.63

= 9.321.153.33 au Budget Ordinaire
 = 19.573.702.30 au Budget Extraordinaire

M. Willems renseigne l'Assemblée sur les causes de ce déficit et lui fait part des modifications apportées aux propositions initiales.

Au terme des travaux de la Commission du Budget dit-il, la Balance accusait les résultats généraux suivants, diminuant le déficit de 2.611.778.28 dont 663.634 frs au Budget Ordinaire et 1.948.144.28 au Budget Extraordinaire.

Il donne la Balance établie à fin des travaux :

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
Ordinaires 83.131.325.60	Ordinaires 92.074.477.93
(Extraordinaires 59.280.765.28	(Extraordinaires.. 76.620.690.30
(DetteII.846.041.34	(Dette I8.188.646.75
(Diverses: 47.434.723.94	Diverses: 58.432.043.55
Total 142.412.090.88	168.695.168.23
=====	=====

Excédent de dépenses : 26.283.077,35

= 8.943.152,33 au Budget Ordinaire
= 17.339.925,02 au Budget Extraordinaire.

Conjointement avec M. l'adjoint Willems, l'Assemblée examine toutes les propositions budgétaires; prend connaissance des motifs des majorations et des diminutions des fixations initiales et compare celles-ci aux prévisions de 1938.

Au terme final des travaux, aucune modification n'avait été apportée aux propositions budgétaires; le montant du déficit était inchangé.

Du déficit. Moyens de couverture.

L'Assemblée fait sienne la suggestion de la Commission du Budget que rapporte M. Willems. Savoir :

- 1° le vote d'une 2ème majoration de 25 % de toutes les taxes octroi figurant au tarif général annexé au décret du 1er Juillet 1927, à l'exception de celles frappant les vins en bouteille et les poissons de mer. Produit2.000.000,00
- 2° l'institution de la taxe -loi de 1926- sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession. Produit.....6.400.000,00
- 3° le vote de 228 c.66 additionnels.
(Note : Le nombre de centimes de 1938 est de 574,16 + 5 ord. La proposition agréée porterait le nombre à 802 c.82 + 5 ord.)
Produit de 228 c.66...17.883.077,35

26.283.077,35

=====

X
X X

A propos de la subvention annuelle de 22.500 francs servie à la Société des Courses du "Croisé Laroche" aux fins de création d'un prix de Lille, M. l'Adjoint Rousseau expose que cette attribution ne présente pas d'intérêt pour notre Ville, le Champ de Courses n'étant point situé sur le territoire.

M. l'Adjoint Rousseau demande, ce qui est agréé par l'Assemblée, que sa relation soit portée à la connaissance de l'Administration Municipale le but visé à raison du motif donné, étant la suppression à compter de 1939, de la subvention en cause.

X
X X

M. l'Adjoint Rousseau, après avoir entretenu la Commission, de l'encombrement de la voie publique aux endroits de chargement ou de déchargement par des services de Messageries; du stationnement permanent voire très prolongé des camions ou camionnettes de ces Entreprises, présente le voeu que soit examinée la possibilité de relever les droits de voirie actuellement perçus dont les taux, dit-il, ne sont plus en rapport aux conditions économiques du moment. M. L'Adjoint Rousseau avait auparavant cité les taux fixés qu'on découvre à l'art.97 du Code des Arrêtés Municipaux (Arrêté du 10 Février 1930).

Voici ces taux :

Voitures de déménagement ou de messageries, dételées ou non, stationnant sur la voie publique :

Sauf autour des (chaque jour ou fraction 2 frs
marchés ((chaque nuit ou fraction 1,25

X
X X

Répartition de l'emprunt de 20.000.000 de francs.

M. l'adjoint Rousseau demande que la rubrique du crédit de 6.500.000 frs "Aménagement des terrains concédés à l'Exposition du Progrès Social 1939 : Egouts, eau, gaz, électricité, chaussée" soit complétée par : Signalisation des abords et des voies y aboutissant.

La proposition est admise.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 23 h 10.

Hôtel de Ville le 8 Décembre 1938

Le Secrétaire

P. BOMART

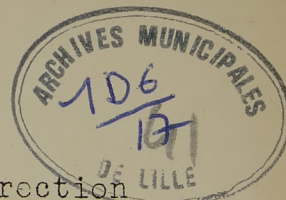
VU

L'Adjoint délégué

G. WILLEMS

Conseil d'Administration
Réunion du 20 MARS 1939
M. PLANOUR

Troisième Direction



COMMISSION DES FINANCES

Séance du 5 Mars 1939

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 5 mars 1939 sous la présidence de M. Willems, adjoint au maire.

Etaient présents: M.M. Willems, adjoint au maire, président
Dehove, adjoint au maire,
Corbu, conseiller municipal,
Doyennette, d°

Excusés: M.M. Rousseau, adjoint au maire,
Claes, conseiller municipal,
Treels, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, directeur des Finances

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

225 - Bureau de Bienfaisance. Bud et Supplémentaire 1938. Avis

Avis favorable.

La balance présente un excédent de recettes de 25.400 frs 83 alors que le Compte de 1937 laissait un reliquat de 607.921,75. L'absorption presque totale de ce reliquat est justifiée.

226 - Bureau de Bienfaisance. Budget Primitif 1939. Avis

Avis favorable.

Le Budget se balance en recettes et en dépenses à :
7.927.793 frs.

Le subside demandé à la Ville est de 4.157.384 frs contre 3.474.526 frs 76 en 1938 (Nous n'avons servi en 1938 que 3.400.000 frs) Cet accroissement de subside a deux causes: la 1ère: la prise en charge par la Ville de la subvention départementale de 300.000 frs pour secours aux familles des chômeurs, la 2è: l'augmentation des prix du pain et du charbon.

L'ouverture d'un crédit de 300.000 frs au titre "Subvention municipale" est proposée pour porter à 3.700.000 frs la subvention pour 1939.

227 - Hospices de Lille. Budget Primitif 1939. Avis.

Avis favorable.

L'augmentation des dépenses ordinaires est de quatre millions dont 2.324.540 frs pour le Personnel.

L'Etablissement a appliqué le relèvement des prix de journée de 15 à 16 %.

La contribution municipale aux frais d'entretien des indigents lillois est fixée à 5.390.000 frs contre 8.786.590 frs en 1938.

Il est tenu compte du règlement par le Service départemental d'assistance obligatoire aux vieillards infirmes et incurables, de l'intégralité des frais de séjour des assistés lillois aux hospices a) Général b) des incurables.

La Commission appelle l'attention de l'Administration Municipale sur le retard apporté par le Pouvoir Central à se prononcer sur la renonciation à l'autonomie en matière d'assistance médicale gratuite votée par le Conseil Municipal en sa séance du 23 décembre 1937.

228.- Denier des Ecoles Laïques de Lille. Subvention complémentaire pour 1938.

Rapport adopté.

Subvention complémentaire proposée: 945 frs (au titre de 1938).

229 - Insuffisances de crédits. Exercice 1938. Crédits supplémentaires.

Rapport adopté.

Le montant des crédits supplémentaires est de 417.300 frs dont 206.000 frs pour le chauffage et 72.000 frs pour l'éclairage des bâtiments communaux.

M. l'adjoint Dehove après avoir entendu les explications fournies par M. Willems en ce qui concerne les motifs d'ouverture de six crédits supplémentaires, déclare I/ que des économies lui apparaissent réalisables au crédit "Chauffage". Il préconise pour les locaux dans lesquels on utilise le chauffage central d'en faire assurer la chauffe par un entrepreneur et par forfait y comprise la dépense de combustible; II/ qu'il conviendrait pour ce qui a trait à l'éclairage électrique des bâtiments, de rechercher la possibilité de réduire la dépense d'électricité de l'Institut Diderot, dépense qu'il craint excessive. M. l'adjoint Dehove ajoute qu'il rapportera à l'Administration Municipale sur ces questions soulevées.

230 - Dépenses de secours en nature aux chômeurs. Demande de subvention départementale.

Rapport adopté.

La subvention départementale est de 300.000 frs. Elle sera encaissée par la Ville et inscrite aux recettes du Budget Supplémentaire de 1939 et sera servie au Bureau de Bienfaisance au titre de subside municipal.

231 - Dommages de Guerre. Annexe Florian. Indemnité. Communication d'une lettre préfectorale demandant à ce que la Ville renonce au paiement par l'Etat du reliquat d'indemnité, soit 1.063.674 frs 81. Position à prendre.

Nous avons, aux fins d'obtenir paiement de l'indemnité, produit des justifications de dépenses à caractère identique et afférentes, savoir:

I - à l'acquisition d'un immeuble rue Alexandre Leleux	424.510.03
II - aux travaux d'aménagement de cet immeuble	<u>100.307.16</u>
	524.817.19
III - à des travaux scolaires, le montant "Part Ville" dans ces dépenses s'élevant à	7.715.115.72

Arguant d'une législation nouvelle en matière de emploi de dommages, le Ministre des Finances fait connaître ne pouvoir nous servir que la somme correspondant au moment des justificatifs se référant à la dépense d'acquisition et de travaux d'aménagement de l'immeuble 34 rue Alexandre Leleux et, à la condition que nous renoncions au reliquat s'élevant à 1.063.674. 81.

L'Assemblée fait sienne la proposition de M. Willems, de demander à M. le Préfet de 1° considérer nulle notre lettre du 31 Août 1938; 2° de nous retourner toutes nos justifications de dépenses ainsi que notre titre de créance de 1.588.492 frs.

232 - Liquidations de pensions.

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pension ci-après:

a) Services Municipaux :

Veuve LARCHEVEQUE.	Pension de reversion de frs: 600.60 à partir du 23 janvier 1939,
DUPIED Louis.	Pension d'ancienneté de frs: II.962.96 à partir du 1er février 1939,
DELCROCIX Eugène.	Pension proportionnelle de frs:8.558.75 à partir du 28 mars 1939.
RAFY Prudent.	Pension d'ancienneté de frs:8.986,II à partir du 1er avril 1939.

- b) Octroi : Vve LEVAT. Pension de reversion de Frs 2.396.88
à partir du 24 janvier 1939
Vve DEVERNAY. Pension de reversion de Frs:
3.634.50 à partir du 4 février 1939
Eugène RIGAUT. Pension d'ancienneté de Frs:
10.377.77 à partir du 1er septembre
1939.
Vve BLEUZE. Pension de reversion de Frs:4.222.04
à partir du 27 février 1939.
- c) Police: Emile DUBOIS. Pension d'ancienneté de Frs:
9.308.78 à partir du 1er avril 1939
Jules JOVENIAUX. Pension proportionnelle de frs:
3.423.00 à partir du 1er avril 1939
Aymar LIEVAIN. Pension d'ancienneté de frs:
12.522.22 à partir du 1er juillet 1939

233.- Allocation annuelle et renouvelable. DESBONNET Louis. Ouvrier
paveur.

Rapport adopté.

Allocation de frs: 3.000.00 à partir du 1er mars 1939.

Au départ des travaux de la réunion M. l'adjoint Willems avait appelé l'attention de la Commission sur la lenteur apportée chaque année par le Bureau de Bienfaisance dans l'envoi de ses Budgets et ce malgré ses observations renouvelées. M. l'adjoint Dehove avait à ce propos exprimé le désir que cet Etablissement soit officiellement prié de nous transmettre désormais - ses budgets - vers Novembre, afin qu'ils soient soumis au Conseil Municipal fin Décembre.

La séance ouverte à 10 heures a pris fin à 11 h 45

Hôtel de Ville le 6 mars 1939

le Secrétaire

P. BOMART

Vu
l'adjoint délégué
signé WILLEMS

7.3.39

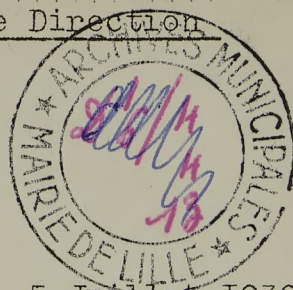


Troisième Direction

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 5 Juillet 1939

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 5 Juillet 1939 sous la présidence de M. Willems, adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. WILLEMS, adjoint au maire, président
CORBU, conseiller municipal,

Excusés : M.M. DEHOVE, adjoint au maire,
DOYENNETTE, conseiller municipal
ROUSSEAU, adjoint au maire.

Absents : M.M. CLAES, conseiller municipal
TREELS, d°

Assistait également à la réunion M. BOMART, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

234 - Dommages de guerre. Somme touchée sur titre de créance. Admission en recette.

Rapport adopté.

235 - Divers produits communaux. Admission en non valeur

Rapport adopté.

236 - Cession de balayeuses hippomobiles. Admission en recette

Rapport adopté

237 - Bureau de Bienfaisance. Donation BLONDEAUX REANT Avis.

Avis favorable

238 - Congrégation des Petites Soeurs des Pauvres. Legs GRANDEL. Avis

Avis favorable.

239 - Plus values de centimes extraordinaires pour amortissement d'emprunts.- Exercice 1938. Désaffectation.

Rapport adopté.

240 - Pension civile. Part contributive de la Ville. Désiré GLABECKE

Rapport adopté

241 - Dommages de guerre. Indemnité afférente aux immeubles acquis de M. Petitberghien rues du Fg de Valenciennes II-13 et de l'Est 47, 47bis, 47 ter.

Rapport adopté (Il s'agit d'une somme de 6.731 fr 29).

242 - Ville de Lille. Compte Administratif. Exercice 1938 - Avis
Avis favorable.

(Reliquat du compte : 4.250.340,70)

243 - Ville de Lille. Compte de gestion du Receveur Municipal.
Exercice 1938. Avis

Avis favorable.

244 - Hospices de Lille. Budget Supplémentaire de 1939. Avis

Avis favorable

Excédent de recettes	(ordinaires	"
	(extraordinaires	823.981,70

245 - Hospices de Lille. Comptes 1° Administratif 2° de Gestion.
Exercice 1938 - Avis.

Avis favorable.

La contribution municipale à servir à l'Etablissement au titre frais d'hospitalisation des indigents lillois ressort à 8.939.347 fr 81 mais, par suite de la comptabilisation des recettes ordinaires à continuer et des restes à payer, la contribution est ramenée à la somme de 4.042.868 frs 46 sur laquelle trois millions ont été versés dans le cours de l'exercice 1938. La somme de 1.042.868,46 sera mandatée au profit des Hospices par imputation sur un crédit de 1.400.000 frs inscrit au Budget Primitif de 1939.

246 - Bureau de Bienfaisance. Comptes 1° Administratif 2° de Gestion
Exercice 1938 - Avis

Rapport adopté.

L'excédent de recettes effectuées sur les dépenses acquittées se fixe à 90.770,32

Les restes à recouvrer s'élevant à 44.109,15 et les restes à payer à 494 frs, le reliquat à fin d'exercice est de 134.385 fr 47.

Le Budget Supplémentaire de 1939 de l'Etablissement ne nous est pas parvenu bien que nous l'ayons réclamé à plusieurs reprises déclare M. Willems.

247 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Compte Administratif Exercice 1938 - Avis.

Rapport adopté.

L'excédent de recettes est de 8.195,76 (contre 5.013,72 en 1937).

Cet excédent a été versé à la Ville.

248 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Fonds de réserve institué par décret du 7 Octobre 1938. Affectation audit fonds de l'excédent de recettes de 1938 de l'Etablissement. Crédit.

Rapport adopté.

Un crédit de 8.195,76 est inscrit au Budget Supplémentaire de 1939.

249 - Lycée Fénelon. Internat Municipal. Créance irrécouvrable. Année 1938. Admission en non valeur.

Avis favorable.

250 - Caisse de Crédit Municipal. Comptes 1° Administratif 2° de Gestion. Exercice 1938 - Budgets 1° Supplémentaire 1939 2° Primitif pour 1940. Avis.

Avis favorable.

251 - Fondation Masurel. Comptes 1° Administratif 2° de Gestion Exercice 1938. Budgets 1° Supplémentaire 1939 2° Primitif pour 1940. Avis.

Avis favorable.

252 - Legs Cuvelier à l'Association des "Amis des Aveugles Civils et Aveugles de guerre du Nord de la France. Avis.

Avis favorable.

253 - Legs Veuve Bon. Compte de la succession. Réalisation.

Rapport adopté.

(L'inscription, au Budget Supplémentaire, des prévisions de recette et des crédits correspondants d'emploi, est décidée.)

254 - Liquidations de pensions.

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

Services Municipaux: Veuve DESMETTRE Arthur. Pension de reversion de frs : 6.801,12 à partir du 12 Avril 1939.

Adolphe DUROT. Pension proportionnelle de frs : 5.534,30 à partir du 1er Mai 1939.

Gaston PICARD. Pension d'ancienneté de frs : 19.271,38.

Veuve Eugène GILQUIN. Pension de reversion de frs 10.586,60 à partir du 16 Juin 1939.

Veuve Marcel VICTOIRE. Pension de reversion de frs : 2302,43 à partir du 28 Juin 1939.

Octroi:

Louis FAUVE . Pension d'ancienneté de frs: 8.575,30 à partir du 1er Novembre 1939.

Veuve Paul HAVRET. Pension de reversion de Frs: 3.835,40 à partir du 5 Avril 1939

Veuve César BRASSELET. Pension de reversion de frs : 3.466,66 à partir du 18 juin 1939.

Veuve Paul BRIENNE. Pension de reversion de frs: 2.038,28 à partir du 12 Juin 1939.

Police :

Clément REMY. Pension d'ancienneté de frs: 10.865,62 à partir du 1er Octobre 1939.

Ouvriers:

Vve Marcel TAILLEZ. Pension de reversion de frs : 1.670,92 à partir du 14 Juin 1939.

255 - Ville de Lille. Budget Supplémentaire de 1939 du Budget. Avis

Sa balance arrêtée par la Commission du Budget :

Recettes	Frs :	56.035.164,98
Dépenses	Frs :	56.011.913,29
		<hr/>
Excédent de recettes Frs		23.251,69
		<hr/>

Après que M. l'adjoint WILLEMS eut donné dans le détail les caractéristiques du document, M. le Conseiller CORBU dit approuver les travaux de la Commission du Budget.

La séance ouverte à 20 heures a pris fin à 21 h 45.

Le 6 Juillet 1939.

Le Secrétaire,

P. BOMART.

Vu
L'Adjoint délégué,
G. WILLEMS.

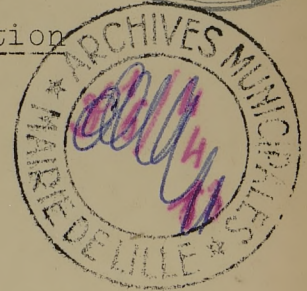


Troisième Direction

COMMISSION DES FINANCES

Séance du 15 Décembre 1939.

Procès-verbal



La Commission des Finances s'est réunie le 15 Décembre 1939 sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,
Dehove, Adjoint au Maire,
Rousseau, Adjoint au Maire,
Doyennette, Conseiller municipal

Excusés : M.M. Claes, Conseiller municipal
Corbu, Conseiller municipal,
Treels, Conseiller municipal.

Assistait également à la réunion, M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

256 - Chemins Vicinaux. Budget pour 1940. Avis.

Rapport adopté - Le budget est de 85.648 frs
Celui de 1939 était de 85.140 frs.

257 - Insuffisances de crédits. Exercice 1939. Crédits supplémentaires

Rapport adopté.

Le montant des crédits supplémentaires est de 1.810.616,80. M. l'adjoint Willems a souligné à l'Assemblée l'insuffisance ayant trait 1° au chauffage a) des établissements communaux: 350.000 frs b) des établissements de Bains : 150.000 frs 2° auchômage : 1.100.000 frs, somme sur laquelle 84 % environ seront récupérés de l'Etat et du Département.

258 - Legs Vve BASUYAUX au Bureau de Bienfaisance. Avis.

Avis favorable.

(Legs de 30.000 frs à charge d'entretien de tombes)

259 - Legs Vve Delhaye à l'Orphelinat Départemental de l'Enseignement
Primaire du Nord. Avis .

Avis favorable.

(Legs de 10.000 frs)

260.- Liquidation de pensions

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

SERVICES MUNICIPAUX

Eugène Laurent, pension d'ancienneté de frs: 7.002,77 à compter du 1er Janvier 1940.

Vve Louis Ducamp, pension de reversion de frs: 13.333,33 à partir du 22 Août 1939.

Vve Eugène Hemery, pension de reversion de frs : 7.299,72 à partir du 18 Septembre 1939.

OCTROI :

Henri Bulart, pension d'ancienneté de frs : 10.283,98 à partir du 1er Juillet 1940.

Jules Lepers, pension d'ancienneté de frs : 17.308,40 à partir du 1er Juin 1940.

Jules Victor Copin, pension d'ancienneté de frs 19.827,18 à partir du 1er Juin 1940.

Vve Léon Duribreux, pension de réversion de frs : 2.933,52 à partir du 24 Septembre 1939.

POLICE :

Jules Louis Gottrand, pension d'ancienneté de frs : 8.997,80 à partir du 1er Janvier 1940

Maurice Lemaire, pension d'ancienneté de frs : 11.451,56 à partir du 1er Mars 1940

Victor Mouray, pension d'ancienneté de frs : 9.032,92 à partir du 1er Mars 1940.

Henri Egot, pension d'ancienneté de frs : 11.374,52 à partir du 1er Février 1940

SAPEURS POMPIERS

Veuve René Moret, pension de reversion de frs: 2.254 frs 23 à partir du 16 Septembre 1939.

Vve Théophile Vanhulle, pension de reversion de frs 2.501,26 à partir du 29 Octobre 1939.

26I.- Budget Primitif pour 1940 - arrêté par la Commission du Budget en ses séances des 13 et 14 Décembre 1939.

Après avoir exposé que I - le Budget était établi quant à sa forme de présentation, conformément aux directives de l'Administration Supérieure, II - la balance du document présentait, au départ des travaux de la Commission du Budget, un excédent de dépenses de : 2.893.592.02, III - les dépenses intégrées à la section extraordinaire et consécutives aux événements actuels se montaient à la somme de 6.635.000 frs, IV - s'élevait à 4.995.960 frs la charge de la Ville dans les dépenses de chômage (secours et frais de service), V - le nombre de centimes pour 1940 est identique à celui de 1939 (800 c), M.le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport des travaux de la Commission du Budget.

Balance du Budget au départ des travaux de la Commission du Budget

Recettes générales	133.741.084.13
Dépenses générales	<u>136.634.676.15</u>
<u>Excédent de dépenses</u>	2.893.592.02

Balance du Budget au terme des travaux de la Commission du Budget.

Recettes générales	136.521.084.13
Dépenses générales	<u>136.518.284.15</u>
<u>Excédent de recettes</u>	2.799.98

L'Assemblée agréé le document arrêté par la Commission du Budget.

Elle avait auparavant regretté que n'étaient encore point parvenus pour examen 1° le Budget Supplémentaire de 1939 du Bureau de Bienfaisance 2° le Budget Primitif du même Etablissement pour 1940 3° le Budget Primitif des Hospices pour 1940.

La séance ouverte à 20 h. a pris fin à 21h30.

Hôtel de Ville le 16 Décembre 1939

Le Secrétaire:

P. BOMART.

VU:
L'Adjoint délégué,
G. WILLEMS.

EXTRAIT du PROCES-VERBAL
de la COMMISSION des FINANCES
Séance du 15 Décembre 1939



La Commission des Finances s'est réunie le 15 Décembre 1939 sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président;
Dehove, Adjoint au Maire;
Rousseau, Adjoint au Maire;
Doyennette, Conseiller Municipal.

Excusés : M.M. Claes, conseiller municipal,
Corbu, d°
Treels, d°

Assistait également à la réunion M. Bomart, Directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observations.

.....
261.- Budget Primitif pour 1940 - arrêté par la Commission du Budget en ses séances des 13 et 14 Décembre 1939.

Après avoir exposé que I - le Budget était établi quant à sa forme de présentation, conformément aux directives de l'Administration Supérieure; II - la balance du document présentait, au départ des travaux de la Commission du Budget, un excédent de dépenses de 2.893.592.02; III - les dépenses intégrées à la section extraordinaire et consécutives aux événements actuels se montaient à la somme de 6.635.000 frs; IV - s'élevait à 4.995.960 frs la charge de la Ville dans les dépenses de chômage (secours et frais de service); V - le nombre de centimes pour 1940 est identique à celui de 1939 (800 c) M. le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport des travaux de la Commission du Budget.

Balance du Budget au départ des travaux de la Commission du Budget.

Recettes générales	133.741.084.13
Dépenses générales	<u>136.634.676.15</u>
<u>Excédent de dépenses</u>	2.893.592.02

...

Balance du Budget au terme des travaux
de la Commission du Budget.

Recettes générales 136.521.984.13

Dépenses générales 136.518.284.15

Excédent de recettes 2.799.98

L'Assemblée agréé le document arrêté par la Commission du Budget.

.....

La séance ouverte à 20 h. a pris fin à 21h30.

Hôtel de Ville le 16 Décembre 1939.

Le Secrétaire,

P. BOMART.

Vu,
L'Adjoint délégué,
G. WILLEMS.

Troisième Direction

COMMISSION des FINANCES

Conseil d'Administration
Réunion du 29 MARS 1940
M. PLANQUE

Séance du 16 Mars 1940

Procès-verbal

La Commission des Finances s'est réunie le 16 Mars 1940 sous la présidence de M. Willems, adjoint au maire.

Etaient présents : MM. Willems, adjoint au maire
Corbu, Conseiller Municipal
Doyennette, Conseiller Municipal

Excusés : MM. Dehove, adjoint au maire
Rousseau, d°
Claes, conseiller municipal
Treels, d°

Assistait également à la réunion, M. Bomart, directeur des Finances.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

262 - Legs Severin-Bourgoignon à l'Institut Pasteur. Avis.

Avis favorable.

263 - Insuffisances de crédits. Exercice 1939.

Rapport adopté. (Insuffisances :
art.8I - Eclairage des bâtiments
 communaux 34.000
" 83 - Services Municipaux.
 Transports 33.500

264 - Crédit Municipal de Lille. Virements de crédits. Exercice 1939. Avis.

Avis favorable.

265 - Lycée Fénelon. Internat municipal. Crédit additionnel. Exercice 1939. Avis.

Avis favorable -(crédit : 3.000 frs. Les ressources disponibles de l'Internat permettent l'ouverture du crédit demandé).

266 - Lycée Fénelon. Demande d'affectation du boni de l'exercice 1938 à l'équilibre du Budget primitif de 1940. Avis.

Avis favorable - Le Budget Additionnel " Ville " de 1939, comprend le crédit en vue du transport du boni de 1938 s'élevant à la somme de 8.195.76.

267 - Lycée Fénelon. Internat municipal. Budget Primitif. Exercice 1940. Avis.

Budget présenté en déficit de 10.800 frs.

Avis favorable est donné à la demande du Bureau d'Administration du Lycée 1° d'affecter aux recettes, le boni de l'exercice 1938 s'élevant à 8.195.76 2° d'inscrire une subvention municipale d'appoint de 2.604.24.

Est enregistrée la remarque consignée dans le procès-verbal du Bureau d'Administration du Lycée relativement à l'augmentation espérée de la part contributive de l'externat dans les dépenses de chauffage et de l'éclairage et, par suite du versement conditionnel de la subvention municipale.

268 - Lycée Fénelon. Internat municipal. Repas. Relèvement du tarif. Avis.

Avis favorable.

269 - Bureau de Bienfaisance. Budget additionnel de 1939. Avis.

Le Budget se présentait ainsi :

Recettes :	202.549.58
Dépenses :	<u>269.623.36</u>

Excédent de dépenses : 67.073.78

M. Willems déclare avoir amené l'Administration de l'Etablissement à reconnaître que les crédits suivants :

Traitement du Personnel	80.000
Contributions. Assurances	20.000
Médicaments, appareils, objets d'orthopédie	80.000
Rémunérations aux Sages-femmes ..	<u>3.000</u>

devaient être ramenés respectivement à 32.54 frs, 15.793.36, 48.612 frs et 1.336 frs.

Ci-contre les réductions de crédits :

Traitement du Personnel	47.046.
Contributions. Assurances	4.206.64
Médicaments, appareils, objets d'orthopédie..	31.388
Rémunération aux Sages-femmes	<u>1.664</u>

Total 84.304.64
=====

Balance nouvelle du document :

Recettes : 202.549.58
Dépenses : 185.318.72

Excédent de recettes 17.230.86

Avis favorable est donné à l'adoption du Budget ainsi arrêté.

270 - Bureau de Bienfaisance. Budget primitif de 1940. Avis

Avis favorable.

La subvention municipale d'équilibre du Budget se fixe à 4.601.333 frs contre 4.157.384 frs en 1939.

La subvention servie par la Ville, en 1939, est de 3.820.000 frs.

M.M. les Conseillers Corbu et Doyennette font leur l'avis de M. l'Adjoint Willems I - de fixer et limiter la subvention municipale pour 1940 à 4.120.000 frs bien que la subvention s'équilibre du Budget de l'Etablissement s'élevât à 4.601.333 frs II - que cette subvention déterminée à 4.120.000 frs soit portée sans délai à la Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance afin qu'elle prenne toutes dispositions d'économies et poursuive ses efforts dans la recherche et la suppression des cumuls de secours.

271 - Office Public Municipal d'Habitations à Bon Marché. Budget Primitif de 1940 - Avis

Avis favorable.

272 - Liquidations de pensions

La Commission donne un avis favorable aux liquidations de pensions ci-après :

SERVICES MUNICIPAUX

Vve Charles AUBRUN, pension à reversion de frs : 1.427.28 à compter du 9 Décembre 1939.

Enfant Albert BRISY, pension de reversion de frs : 4.499.13 à compter du 25 Janvier 1940.

Albert MINQUE, pension d'ancienneté de frs : 12.683.06, à compter du 16 Juillet 1940.

Vve Joseph GILBERT, pension de reversion de frs : 4.136.20, à compter du 11 Mars 1940.

...

POLICE :

Victor HIDOUX , pension proportionnelle de frs: 6.622,71
à partir du 25 Août 1939.

Vve Edmond BARON, pension de reversion de frs : 1.490,64
à partir du 11 Août 1939.

Vve Achille LAUDE, pension de reversion de frs
à partir du 27 Octobre 1939 909,--

Vve François Wiart, pension de reversion de frs:1.846,56
à partir du 10 Janvier 1940.

Enfant Georges RENAUD, pension de reversion de frs 2.048,70
à partir du 18 Janvier 1940.

Vve Lucien BOIVIN, pension de reversion de frs : 3.616,66
à partir du 6 Février 1940.

Vve Constant PONTHEU, pension de reversion de frs 1 028,14
à partir du 20 Février 1940

Vve Jean Baptiste DESMULLIEZ, pension de reversion
de frs : 5.495,90
à partir du 19 Février 1940.

Vve Jean-Baptiste HEUGHEBAERT, pension de reversion
de frs 736,12
à partir du 8 Mars 1940.

OCTROI :

Vve Léon LOBERT, pension de reversion de frs : 762,08
à partir du 10 Janvier 1940

Vve Chéri LECOICHE , pension de reversion de frs: 12.333,33
à partir su 16 Février 1940.

273 - Emprunt de 4.000.000. de frs inscrit au Budget de 1938, et
autorisé jusqu'à concurrence de 2.831.000 frs. Demande
d'autorisation d'imputer les dépenses écartées de l'emprunt,
sur les ressources générales.

Rapport adopté

La séance ouverte à 20 h a pris fin à 21 h 45.

Hôtel de Ville, le 18 Mars 1940.

Le Secrétaire,

P. BOMART

Vu
L'Adjoint délégué

G. WILLEMS